



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 31 DÉCEMBRE 2025 - N° 1314 - 55° ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Le porte-avions enfin !

La construction du futur porte-avions enfin lancée ! De bons esprits commencent à dire qu'il faudrait y réfléchir à deux fois. On y réfléchit depuis quatre présidences, en repoussant sans cesse la décision !

Certes, le coût est élevé, dix milliards paraît-il. Les aides aux entreprises représentent plus de deux cents milliards d'euros par an, pour un effet non évalué. Transformons-les en commandes qui rémunéreront des ouvriers bien payés !

Concentrer notre défense à l'est de l'Union européenne, c'est accepter d'être dépendants d'une alliance, OTAN actuellement, européenne peut-être. Sans avoir forcément notre mot à dire sur les objectifs et la stratégie.

La Russie n'est pas le seul perturbateur potentiel, et nos intérêts vitaux ne sont pas tous en Europe. Le porte-avions, porteur d'armes nucléaires, permet de s'adapter à la menace sur l'ensemble des océans. Il manifeste notre volonté de rester membre du club des puissances militaires et l'excellence de nos technologies. Et même si la Russie était le seul ennemi potentiel, il y aurait déjà de quoi faire réfléchir ses dirigeants. Rêver de reconquérir l'empire est une chose, y sacrifier sa flotte de guerre et de commerce en est une autre.

Le porte-avions est-il invulnérable ? Non, sa valeur en fait une cible prioritaire. C'est pourquoi un seul porte-aéronefs, c'est sûrement trop peu. Des solutions d'appoint existent.

Dans l'immédiat, réjouissons-nous de voir cette décision indispensable enfin prise.



Échec à l'Allemagne

La présidente de la Commission et le chancelier allemand ont subi avant Noël deux échecs humiliants, qui soulignent le chaos ambiant.

PREMIÈRE HUMILIATION : le report à janvier de la signature du traité Mercosur, en raison de l'opposition de la France confrontée à la révolte paysanne et à l'Italie qui mène un jeu complexe. Friedrich Merz et Ursula von der Leyen vont se remettre à la tâche début janvier, sûrs d'une victoire à l'arraché.

DEUXIÈME HUMILIATION, INEFFECTABLE : l'échec de la saisie, illégale et dangereuse pour le sys-

tème bancaire européen, des avoirs russes détenus principalement en Belgique. Il n'y a pas de petit pays dès lors qu'il y a une forte volonté politique – en l'occurrence celle du Premier ministre Bart De Wever.

La Commission et le gouvernement allemand vont persévérer dans leurs erreurs et leurs illusions, sans pouvoir maîtriser les logiques nationales. **L'article de B. La Richardais en pages 2 et 3.**

Départements en péril

Plus de la moitié des conseils départementaux sont en situation de quasi-faillite. Comment réagir ?

LA DÉGRADATION FINANCIÈRE de très nombreux conseils départementaux s'explique par un « effet ciseaux » : moins de recettes et plus de dépenses.

La baisse des recettes s'explique notamment par la crise immobilière, qui a entraîné une moindre perception des droits de mutation. Les charges s'accroissent en raison du versement d'aides sociales, mal

compensées par l'État. L'endettement conduit à réduire les investissements et à supprimer des postes.

Le Premier ministre a promis de réagir. Après avoir doublé le fonds de sauvegarde des départements, il souhaite leur attribuer une part de la CSG et simplifier les aides sociales. Il est permis d'être sceptique. **L'article de Laurent Tréhu, en page 5.**

Dans ce numéro :

- Page 3 – L'épidémie bovine.
- Page 6 – La faillite de Brandt.
- Page 7 – Géopolitique des anti-sémitismes.
- Page 8 – Le Chili vire à droite.
- Page 12 – Anne d'Autriche.
- Page 14 – Dostoïevski.
- Page 15 – L'exposition Sargent au musée d'Orsay.
- Page 17 – Le roi, chef de l'État frère d'armes.
- Page 20 – Éditorial : Agriculture, écologie : même combat !



SOURCE : GOUVERNEMENT ALLEMAND, PHOTO : JESCO DENZEL

Chronique politique

L'Union à hue et à dia !

par B. La Richardais.

Au cimetière des idées reçues, on enterre sans tambour ni trompette la solidarité atlantique, le couple franco-allemand, la convergence des économies, la prospérité par le libre-échange. Ce n'est qu'un début. Il y a encore des impasses à explorer et des illusions à entretenir.

Il faut se méfier des chevelures trop bien disciplinées, comme des uniformes trop sanglés. L'esthétique de la rigidité, tant prisée par nos amis d'outre-Rhin, masquait de violents désordres et un nihilisme profond qui ont naguère ensanglanté l'Europe. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un phénomène beaucoup plus banal mais néanmoins préoccupant. L'apparence stricte de la présidente de la Commission européenne, qui passe beaucoup de temps chez le coiffeur, cache de plus en plus mal la gestion erratique d'un chaos qui s'étend.

Avec ses manières de marquise qui sort à cinq heures, Ursula von der Leyen n'est pas la seule responsable de la situation. Elle ajoute sa touche personnelle au désordre ambiant en ne perdant jamais une occasion d'affirmer sa volonté de puissance, qui est toujours volonté de toute-puissance comme son compatriote Nietzsche l'a jadis montré. Nous l'avons vue étendre son domaine, sans tenir compte des limites de ses attributions comme si ce capitaine de bateau ivre pouvait commander aux éléments. Nous voyons aujourd'hui cette *Kaiserine* de la bureaucratie européenne subir coup sur coup deux échecs qui affectent, comme par hasard, le gouvernement allemand.

Le premier échec, c'est Mercosur qu'il se nomme. Il s'agit plus exactement d'une grosse déconvenue : le traité devait être signé au Brésil le 20 décembre, Ursula était prête à s'envoler pour savourer son triomphe en compagnie de Lula et le chancelier Merz se promettait de commander, ce jour-là, une double ration de schnaps.

Pour résister aux offensives américaines et chinoises, il faudrait tout ce qui manque à l'UE : un État, un projet de développement, une politique industrielle...

Mais Emmanuel Macron, confronté à la colère paysanne, et Giorgia Meloni pour des motifs plus complexes, ont obtenu un report de quelques semaines. Bien à l'abri dans les bureaux de la Commission, Ursula von der Leyen peut faire semblant de ne pas être affectée par l'humiliation qu'elle vient de subir. L'impopulaire Friedrich Merz, en revanche, subit de plein fouet les critiques de la presse allemande et des milieux économiques, mais tente de sauver la face en affirmant que la signature est désormais acquise. À Bruxelles comme à Berlin, on envisage avec sérénité que la France soit secourue par une révolte paysanne d'une ampleur inédite...

Le second échec, cinglant, concerne les avoirs russes. Là encore, Friedrich Merz n'a écouté que son courage – celui d'un chancelier qui sait que son pays détient une part infime des avoirs russes. D'où sa violente campagne d'intimidation de la Belgique, relayée par la Commission européenne et soutenue par une presse dont la servilité n'est plus à démontrer (1). Tous ces efforts se sont brisés sur la détermination du Premier ministre belge qui s'est opposé à la saisie des avoirs russes, contraire au droit international et dangereuse pour le système bancaire européen. C'est une nouvelle humiliation pour la Commission européenne et pour le gouvernement allemand, qui se sont résignés à accepter le plan belge d'un emprunt commun de 90 milliards destinés à l'Ukraine.

Les illusions se dissipent. – Ces échecs viennent confirmer ce que l'on sait depuis la création du Marché commun : l'Europe censée « dépasser les nations » n'a été qu'une succession de compromis entre des États nationaux avant tout soucieux de défendre leurs intérêts. Cette logique nationale a dissipé l'illusion du « couple franco-allemand » entretenue par des légions d'éditorialistes. Nous assistons de surcroît à l'effondrement du « modèle allemand » donné en exemple par des myriades de journalistes et de hauts fonctionnaires nichés à Bercy. Après avoir infligé pendant des décennies des leçons d'orthodoxie néolibérale à la moitié de notre continent, la République fédérale connaît la pire crise économique de toute son histoire, dont les conséquences sociales et politiques vont se faire de plus en plus durement sentir.

◀ **Macron et Merz en juillet 2025.** Le dernier conseil européen semble avoir tourné la page du « couple franco-allemand ».

Or le problème allemand est aussi notre problème. D'abord parce que la crise allemande a des effets directs sur notre économie en raison de l'importance des importations allemandes de produits français. Ensuite parce que l'Allemagne et son alliée de Bruxelles continuent à réciter le credo libre-échangiste, alors que l'Union européenne subit l'agressivité commerciale chinoise, le protectionnisme américain qui utilise conjointement l'arme des droits de douane (15 %) et l'arme monétaire puisque la baisse du dollar par rapport à l'euro tourne autour de 15 %. C'est ainsi que, mine de rien, nos exportations sont pénalisées de 30 %.

Pour résister à ces offensives, il faudrait tout ce qui manque à l'Union européenne : un État, un projet de développement, une politique industrielle, une politique de protection de l'agriculture, une politique de change, un contrôle des mouvements de capitaux. Il faudrait aussi tout ce qui a été sacrifié au nom du sacro-saint marché mondial : un tarif extérieur commun, une préférence communautaire.

Nous aurons à observer, dans les prochains mois, comment des élites technocratiques qui se sont crues dans la posthistoire encaissent les contre-chocs de l'Histoire qui se fait dans notre moitié de continent. Elles vont nous vendre de nouveaux accords de libre-échange et un nouvel élargissement. Elles vont aussi, ces élites faillies, prendre acte de la fin de la prétendue solidarité atlantique en préservant ce qu'elles savent le mieux faire : la soumission aux États-Unis, dont Ursula von der Leyen nous a donné un exemple spectaculaire le 27 juillet dernier en capitulant devant Donald Trump.

Le traité de la servitude volontaire s'écrit à Bruxelles et à Berlin. Il est stupide d'y souscrire. ■

(1). Cf. sur le blog de Bertrand Renouvin la chronique de Dominique Decherf, « Bart De Wever, ce héros », 21 décembre 2025 (également en page 9 ci-après).

Sur le front paysan

L'épidémie bovine

Le 23 décembre, un nouveau foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été confirmé en Haute-Garonne. L'angoisse grandit dans le monde agricole et le front syndical reste fortement divisé.

Quelques jours plus tôt, à Les Bordes-sur-Arize (Ariège), la gendarmerie mobile a donné l'assaut, avec des blindés, contre des éleveurs bovins qui s'opposaient à l'abattage complet d'un troupeau dont certains éléments avaient contracté la DNC. Cette intervention « musclée » a profondément choqué le monde agricole déjà confronté à de graves difficultés sociales et économiques.

Au total, ce sont 115 foyers qui ont été enregistrés en France depuis début juin. Il y a en France 125 000 élevages bovins. Les abattages préventifs ont concerné 112 lots sanitaires. Depuis le début de la crise, quelque 3 300 bovins ont été abattus dans les foyers confirmés. Entre début juin et le 22 décembre 2025, 114 foyers de DNC ont été détectés : Savoie (32), Haute-Savoie (44), Ain (3), Rhône (1), Jura (7), Pyrénées-Orientales (22), Doubs (1), Ariège (1) et Hautes-Pyrénées (1), Haute-Garonne (1), Aude (1).

La France est le premier producteur européen de viande bovine et comptait environ 17 millions de bêtes en 2023. Les naisseurs produisent des brouards, bovins de moins de 10 mois nourris au lait et à l'herbe. Ces derniers partent ensuite à l'engraissement pendant 6 à 12 mois, la plupart du temps dans une autre ferme, pour être « finis » avant d'être envoyés à l'abattoir. En 2023, la France a exporté 1,5 million de bovins, veaux inclus, vers des pays étrangers. Parmi eux, un million étaient des brouards, dont 75 % étaient des mâles et 83 % exportés vers l'Italie. L'Espagne est également une destination naissante pour ces brouards.

En 2024, les exportations françaises ont représenté 1,42 million de bovins vivants, pour une valeur de 1,75 milliard d'euros, ainsi que 204 000 tonnes de viande bovine, représentant 1,28 milliard d'euros.



Manifestation contre le Mercosur. La misère paysanne, un des plus grands scandales de la France contemporaine.

La dermatose nodulaire contagieuse est une maladie animale, provoquée par un virus, qui exige des mesures d'éradication immédiates dès qu'un cas est détecté : notification obligatoire des cas, mise en place de zones restreintes, restriction des mouvements d'animaux et des produits, nettoyage et désinfection des sites. Ces mesures prévoient « l'abattage et l'élimination ou la mise à mort d'animaux susceptibles d'être contaminés ou de contribuer à la propagation de la maladie répertoriée » ainsi que la destruction des carcasses. Cela a évidemment un effet sur les exportations : il implique que les animaux et produits provenant d'un foyer ou d'une zone réglementée ne peuvent pas être exportés tant que les mesures sanitaires ne sont pas levées.

Et c'est là que la fracture syndicale mais aussi sociale se produit. D'un côté, la FNSEA qui veut à tout prix maintenir le statut commercial dit « indemne » de la France pour préserver les intérêts des exportateurs, en privilégiant l'abattage total. Et de l'autre côté, le front uni Coordination rurale/Confédération paysanne représentant les petites et moyennes exploitations et réclamant un abattage sélectif des seuls animaux atteints, accompagné d'une vaccination généralisée.

En effet, la reconstitution d'un troupeau sélectionné et de qualité demande plusieurs années pendant lesquelles les rentrées financières sont voisines de zéro.

Quand on apprend par ailleurs que, d'ici la fin de l'année 2026, la Commission européenne souhaite conclure, en plus du Mercosur déjà rejeté par le monde agricole, un accord commercial de même nature avec l'Inde, on peut être certain que la division syndicale ne pourra que s'accroître et la colère des agriculteurs s'amplifier. ■

LOIC DE BENTZMANN.

Sur le mur de Jean Chouan



LA DIFFÉRENCE, C'EST QUE L'ÉTAT DU PAYS NE DÉPEND QUE DE NOUS. VOILÀ UNE BONNE NOUVELLE !



ET NOUS NE SOMMES PAS SEULS : IL Y A QUELQU'UN QUI EST LÀ POUR RENDRE L'ESPOIR AUX FRANÇAIS !



ALORS LE MEILLEUR PEUT ARRIVER EN 2026 ! TOUS NOS VŒUX AU PRINCE JEAN, PORTEUR D'ESPOIR, À LA FAMILLE DE FRANCE ET À TOUS LES FRANÇAIS !



Que reste-t-il des courants politiques ?

Le radicalisme (2)

Sinueuses furent les étapes qui présidèrent à l'avènement du Parti radical. Dessinons-les à grands traits.

À l'orée de la décennie 1890, le radicalisme avançait en ordre dispersé, de sorte que les parlementaires radicaux ne disposaient pas d'un groupe unique à la Chambre, mais se répartissaient en trois écuries : les radicaux-socialistes, la gauche radicale et l'Union progressiste (dite « groupe Isambert »). L'intérêt de l'union se faisait sentir, d'autant que des nuages noirs s'amoncelaient. Flambée boulangiste et percée socialiste vinrent marcher sur les plates-bandes électorales des radicaux. Qui plus est, si l'apport radical était jadis nécessaire à la formation des majorités, il ne l'était plus depuis les élections de 1893. Et pour cause : les républicains dits « modérés » préféraient s'appuyer sur les catholiques fraîchement ralliés au régime plutôt que sur les forces de gauche.

Une réaction s'imposait. La première eut lieu en août 1894 : à l'initiative de Bazille et de Mesureur, soixante-dix-huit députés formèrent une Association pour les réformes républicaines. La seconde se produisit quelques mois plus tard, avec la création d'un Comité central d'action républicaine chapeauté par des parlementaires tels qu'Henri Brisson et Léon Bourgeois. Momentanément distinctes, ces deux organisations fusionnèrent en novembre 1895 et donnèrent naissance au Comité d'action pour les réformes républicaines, qui sera, en 1901, à l'origine de la convocation du congrès du Parti radical. Plus qu'un organisme de propagande, ce fut l'ébauche d'un

parti. Dès 1898, l'on comptait quelque cent soixante comités et loges maçonniques.

Aussi l'approche des élections législatives de mai 1898 favorisait-elle une dynamique unitaire au sein des forces radicales. Défendre la République menacée d'infiltration cléricale, tel fut le thème qui fit consensus. Rhétorique payante, puisque les radicaux sortirent renforcés, tant et si bien qu'ils renversèrent – grâce à l'appoint d'une partie des progressistes – le ministère Méline. Cerise sur le gâteau, le radicalisme revint au pouvoir : Brisson fut nommé président du Conseil. Oscillant entre pusillanimité et indécision, il fut rapidement déconsidéré par moult radicaux. Le radicalisme entra alors de nouveau en crise ; la révision du procès Dreyfus n'allait rien arranger.

Le temps des tempêtes et des querelles fut de retour. Deux lignes se firent face : celle de Clemenceau et de Ranc qui, à l'instar des quotidiens parisiens radicaux, se positionnèrent en faveur de Dreyfus ; celle de l'inertie ou de l'antidreyfusisme chez la majorité

des parlementaires et du principal journal radical, *La Dépêche de Toulouse*. Assimilé à cette seconde tendance, le radicalisme se trouva marginalisé dans le gouvernement de défense républicaine (du 22 juin 1899 au 3 juin 1902) dirigé par Waldeck-Rousseau. Habilement, Waldeck sonna la charge contre les congrégations, ce qui plut à la gauche et lui permit de préserver sa majorité. La commission exécutive du Comité d'action pour les réformes républicaines adopta des positions fluctuantes vis-à-vis de l'équipe Waldeck – allant du silence au soutien sans enthousiasme – et lança en avril 1901 un appel à la réunion d'un congrès. L'approche des élections législatives de 1902 nourrit des craintes d'effacement – les radicaux étant pris en étau entre le républicanisme modéré de Waldeck-Rousseau aux accents laïques et un socialisme de gouvernement – et conduisit au rassemblement des diverses nuances du radicalisme. Le 21 juin 1901, naquit alors le Parti radical. ■

LÉON LETELLIER.

La politique au crible

■ **Budget.** – Si Lecornu a gagné son pari sur le budget de la Sécurité sociale, l'approbation de celui de l'État sera une toute autre paire de manches. Matignon ne décolère pas sur l'attitude de Larcher et des LR du Sénat qui ont provoqué l'échec de la CMP, le 19 décembre, et contraint le gouvernement à faire voter *in extremis* une loi spéciale pour assurer la continuité de l'État. Et le vote d'un budget en janvier, à quelques semaines de municipales qui radicalisent tous les camps, est assez improbable. Deux autres options s'offrent au Premier ministre : soit un passage en force, via un 49-3, quitte à revenir sur ses promesses, soit le recours aux ordonnances, ce qui serait une première pour un budget sous la V^e République (avec dans les deux cas, le risque d'une censure « punitive »).

■ **LR.** – Confusion totale chez Les Républicains durant la séquence budgétaire : le groupe LR de l'Assemblée, mené par Wauquiez, s'est majoritairement abstenu sur le PLFSS (un tiers du groupe a même voté pour), ce qui a permis l'adoption d'un texte de compromis avec les socialistes, alors que Retailleau, s'appuyant sur les sénateurs et les adhérents du parti, dénonce ce compromis à longueur de colonnes du *Figaro*. Derrière ce combat de chefs, deux lignes sans doute irréconciliables : Wauquiez, Bertrand et les « LR historiques » restent dans une logique d'alliance de centre droit, quand Retailleau lorgne de plus en plus vers l'union des droites avec le RN.

■ **Euthanasie.** – Les morticoles s'impacientent. Mécontents du report de l'examen du texte sur la « fin de vie », du fait

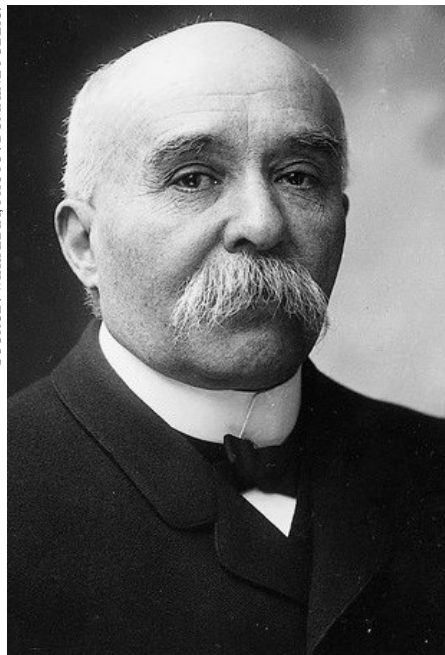
des crises politiques qui se sont succédé depuis l'été 2024, ils veulent absolument obtenir un vote définitif en 2026. Au Sénat, le projet de loi sera discuté à partir du 20 janvier, mais les Diafoirus de la seringue craignent que la droite sénatoriale l'édulcore considérablement. C'est donc à l'Assemblée, où ils comptent beaucoup plus d'« amis sûrs », qu'ils espèrent remporter la victoire. *Le Figaro* publiait pourtant le 15 décembre un sondage Opinion Way/Fondapol qui révélait qu'une majorité de Français était pleinement consciente des dangers de cette « aide à mourir », lui préférant une extension des soins palliatifs. Mais tout cela n'empêchera pas les fanatiques du suicide assisté de poursuivre leur sale besogne, s'il le faut contre l'avis du peuple.

■ **LFI.** – La commission d'enquête parlementaire sur les liens entre partis politiques et mouvance islamique a rendu public son rapport le 17 décembre, en confirmant qu'il existait bien des « connivences » et des « proximités » entre certains secteurs insoumis et les groupes promouvant l'idéologie islamiste. On le savait, mais c'est mieux en l'écrivant noir sur blanc, et le numéro de claquettes de Mélenchon devant la commission n'a rien changé à l'affaire.

■ **Nouvelle-Calédonie.** – La « consultation anticipée » proposée aux électeurs de l'archipel sur le fameux accord de Bougival a fait long feu et beaucoup considèrent désormais que c'est l'accord lui-même qui est sans avenir. Le gouvernement est paralysé et on laisse même entendre qu'Emmanuel Macron pourrait prendre une nouvelle initiative en janvier sur le dossier calédonien, ce qui ne présage rien de bon...

HUBERT DE MARANS.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : DOMAINE PUBLIC



Georges Clemenceau. Le « Père la Victoire » fut une figure marquante du radicalisme naissant.



SOURCE: PHOTO NAR (GÉNÉRÉE PAR L'IA).

Départements

L'étai budgétaire se resserre

Confrontés à la volatilité et à la chute de leurs recettes d'un côté, à l'explosion des dépenses sociales de l'autre, les conseils départementaux tirent la sonnette d'alarme.

Dans son rapport « Finances publiques locales 2025 », la Cour des comptes alerte sur au moins douze départements en « *situation financière très dégradée* ». La Gironde, le Pas-de-Calais, l'Aisne, le Nord, la Loire-Atlantique, l'Hérault, le Gard, l'Yonne, le Cher, l'Ille-et-Vilaine, la Dordogne et la Loire présentaient une épargne nette (1) négative à la fin de l'exercice 2024. Selon l'Assemblée des Départements de France (ADF), 54 des 101 conseils départementaux seraient désormais en situation de « *quasi-faillite* ». Cette dégradation s'explique principalement par un double phénomène : moins de recettes, plus de dépenses, notamment sociales. Un « *effet ciseaux* » estimé, par les Départements, à 14,5 milliards d'euros cumulés sur trois ans.

Sans levier fiscal propre. – Les recettes des Départements ont reculé de 8,5 milliards d'euros depuis 2023, explique François Sauvadet (UDI), président de l'ADF. Les conseils départementaux, qui n'ont aucun levier fiscal propre, tirent une part importante de leurs ressources des dotations d'État (20 %) et de transferts de fiscalités et taxes (55 %). Dont les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) perçus lors des transactions immobilières.

Or, depuis deux ans, le marché immobilier traverse une crise. Entre 2022 et 2024, les recettes issues de ces « *frais de notaire* » se sont effondrées de près de 5 milliards d'euros. La direction générale des collectivités locales (DGCL) prévoit encore une baisse de 2,9 % des recettes des DMTO en 2025. Malgré le relève-

ment du plafond des DMTO de 4,5 % à 5 % pour trois ans (2025-2028), 84 Départements appliquent désormais ce taux majoré, les niveaux de recettes restent très en deçà des 16,5 milliards de 2022. Par ailleurs, les recettes de compensation (TVA) sont moins dynamiques que prévu et les dotations de l'État ne suivent pas l'inflation.

Les Départements tranchent dans les investissements mais pas seulement...

En face, les dépenses flambent sous l'effet de décisions prises par l'État mais supportées par les Départements, sans compensation financière intégrale. Entre 2022 et 2024, ces charges ont ainsi augmenté de 5,5 milliards d'euros, avant de croître encore de 597 millions en 2025. Les allocations de revenu de solidarité active (RSA), l'aide sociale à l'enfance (ASE) et la prise en charge des personnes âgées et handicapées (APA, PCH) concentrent désormais entre 60 % et 70 % des dépenses de fonctionnement, selon les départements.

Moins d'investissements. – La Cour des comptes constate que cet « *effet ciseaux* » a conduit à une chute vertigineuse de l'épargne nette : celle-ci ne devrait atteindre qu'entre 100 et 200 millions d'euros en cette fin d'année, contre 5 milliards en 2022. En 2024, elle s'était déjà effondrée sous la barre des 2,3 milliards. De fait, les élus départementaux réduisent leurs dépenses. Ainsi, plusieurs projets de construction de collèges ou de rénovation énergétique sont gelés ; des chantiers sur

◀ **Chantier routier.** Tous départements sont contraints de réduire leurs investissements.

le réseau routier secondaire sont reportés *sine die* ; des subventions aux associations culturelles et sportives subissent des coupes claires ; les aides aux communes rurales pour leurs propres équipements diminuent drastiquement... Avec des effets en chaîne sur l'économie locale et l'emploi, en particulier dans le BTP.

Le département de la Gironde a même adopté, le 1^{er} décembre, un plan de retour à l'équilibre (PRE) qui prévoit 91 millions d'euros d'économies sur 2026-2028 pour résorber un déficit d'un peu plus de 100 millions d'euros. Ce plan prévoit près de 92 millions d'euros d'économies sur la période 2026-2028, dont plus de 54 millions dès 2026. Sur le volet des ressources humaines, la cure est particulièrement sévère : après 232 suppressions de postes d'agents territoriaux en 2025 – essentiellement par non-remplacement des départs à la retraite et non-renouvellement de CDD –, le conseil départemental projette 200 suppressions supplémentaires en 2026, puis encore 80 à 100 par exercice en 2027 et 2028, soit plus de 10 % de ses effectifs au total.

Sonnette d'alarme. – Face à cette crise, les présidents de conseils départementaux ont multiplié les appels à l'État, notamment lors des Assises des Départements à Albi en novembre (*Royaliste* n° 1312). Ils plaident pour une autonomie d'action et une clarification des compétences entre l'État et les collectivités. Ils réclament une compensation financière des charges imposées (revalorisation du RSA, Ségur, point d'indice) par l'État à l'euro près.

Le Premier ministre Sébastien Lecornu, lui-même ancien président du département de l'Eure, a annoncé, en novembre, un doublement du fonds de sauvegarde des départements (passant de 300 à 600 millions d'euros) pour aider ceux qui sont les plus asphyxiés. Il s'est déclaré favorable à l'attribution d'une part de la contribution sociale généralisée (CSG) aux Départements afin de financer leurs missions sociales. Il a également promis un projet de loi sur l'allocation sociale unique (ASU) pour décembre, visant « *à simplifier et mieux cibler* » les aides sociales.

Malgré ces annonces, les conseillers départementaux restent sceptiques. « *Les mots sont doux, mais les solutions tardent à venir* », résume le président de l'Assemblée des Départements de France. La question centrale reste celle du financement : comment assurer la pérennité des services publics locaux sans une refonte profonde du système fiscal et des transferts État-collectivités. ■

LAURENT TRÉHU.

(1) Argent disponible après remboursement du capital de la dette pour financer de nouveaux investissements.

Industrie

La liquidation de Brandt

La chute du dernier fabricant français de gros électroménager confirme que la désindustrialisation de notre pays se poursuit, sous l'effet de la concurrence chinoise mais aussi des changements dans les choix des ménages.

Brandt-France (encore 652 emplois, marques Vedette, Sauter, De Dietrich...), fondé en 1924, a été mis en liquidation judiciaire, le 11 décembre 2025, par le tribunal des activités économiques de Nanterre. Celui-ci a considéré que le projet de Scop (reprise par les salariés comme pour la verrerie Duralex), qui avait la faveur du gouvernement, n'était pas financé malgré une annonce de soutien de ce dernier et des collectivités pour 5 à 20 millions d'euros selon les hypothèses. Les banques ont refusé de prêter ce qu'il aurait fallu pour payer les salaires dans une période intermédiaire (4 à 5 millions d'euros), par manque de confiance dans les promesses politiques (à la veille des élections municipales et peut-être législatives) et surtout faute de perspectives commerciales. Le gros électroménager est essentiellement acheté par les ménages qui s'installent dans un appartement neuf. La crise de l'immobilier, qui doit beaucoup aussi à l'impéritie des politiques, à l'excès de normes et de taxes, est telle que ce débouché est fermé. Le simple remplacement des équipements vieillissants ou la fourniture de pièces de rechange pour d'éventuelles réparations ne constituent pas un modèle susceptible de justifier deux usines (Saint-Ouen dans le Loir-et-Cher, et Saint-Jean-de-la-Ruelle dans le Loiret) et deux autres implantations : technique à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-de-Marne) et administrative à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

En revanche, l'avenir du siège de Brandt-Algérie à Dar El Beïda (autrefois Maison-Blanche) et du complexe industriel de Sétif du conglomérat algérien Cevital, qui était propriétaire de Brandt depuis 2014 et l'a maintenu sous importante perfusion financière durant dix ans, ne semble pas compromis, sauf retournement politique interne à ce pays où la logique purement économique n'existe pas. Brandt-France est aussi victime de la dégradation des relations politiques entre l'Algérie et la France.

L'amertume est grande pour les salariés, dont certains avaient des anciennetés impressionnantes dans l'entreprise et d'autres étaient des rescapés de précédents naufrages industriels. Beaucoup sont assez loin de l'âge de la retraite et aucune perspective d'emploi ne s'offre à eux. Il y a des points de comparaison avec le désastre que fut la liquidation de Moulinex, géant normand du petit électroménager, en 2001. Moulinex se croyait protégé grâce à son avance dans le domaine des fours à micro-ondes. Brandt avait une avance en termes de plaques de cuisson électriques.

Les deux bénéficiaient de bassins d'emplois historiques avec des familles à la mentalité solide, dures au travail... Mais à l'heure des transferts rapides de technologie et de la concurrence chinoise, cela n'était pas suffisant. Il y aurait fallu des patrons sérieux, dotés d'une meilleure vision industrielle, commerciale et sociale. Mais là, comme en d'autres domaines, le moule semble cassé. La faute à tout le monde, car une société ne s'effondre pas sans que chacun y mette la main. Les consommateurs y ont leur part.

Un petit motif d'espoir, malgré tout : le 24 décembre, l'industriel Stephan Français, patron de Thomson consulting, a proposé de reprendre l'usine d'Orléans de Brandt, en faisant évoluer la production vers des produits plus haut de gamme. Il envisage un investissement de 25 millions d'euros et 150 emplois pourraient ainsi être sauvés. Mais ce projet devra recevoir l'aval du tribunal de Nanterre, qui a prononcé la liquidation de Brandt, et de Bercy qui prévoit de lancer un appel à projets en janvier pour susciter d'autres offres de reprise. ■

FRÉDÉRIC AIMARD.

Voitures électriques

Une batterie de projets

Les sites de production de batteries en France se multiplient, sans rattraper leur retard vis-à-vis de leurs concurrents asiatiques.

La société Verkor (détenue à 20 % par Renault-Group, coactionnaire de Schneider Electric, Capgemini, EBA250, EQT Ventures, Arkema, Plastic Omnium...) a

inauguré, le 1^{er} décembre, sa *gigafactory* de batteries lithium-ion à Bourbourg (près de Dunkerque). Elle va commencer par fournir les batteries de la prestigieuse Alpine A390 GTS, puis, chaque année, pour 150 000 véhicules Renault, et quelques milliers d'autres pour d'autres marques. L'usine pourrait employer à terme plus de 1 200 personnes, dont une partie d'ouvriers asiatiques déjà formés à ces technologies dans leurs pays et chargés de transmettre des savoir-faire très pointus.

L'usine de batteries lithium-ion de ACC (Stellantis-Total-Mercedes...) à Billy-Berclau/Douvrin équipe la Peugeot 3008, mais ACC semble vouloir privilégier, pour ses futures usines européennes, les batteries lithium-fer moins performantes mais plus robustes. On sait que les projets d'implantation d'une usine dans le sud de l'Italie sont remis en cause justement du fait de l'hésitation sur la technologie à privilégier alors même que les moteurs thermiques seront peut-être autorisés en Europe bien plus longtemps que prévu après 2035.

L'usine sino-japonaise AESC-Envision à Douai doit équiper les Renault 5. L'usine à capitaux taiwanais ProLogium, à Dunkerque, n'est pas encore sortie de terre. Le dépôt de bilan en Suède du géant des batteries Northvolt en mars 2025 interroge toute la filière européenne dont les coûts de production dépasseraient de 50 % les coûts en Chine.

Devant la crainte d'un déferlement des marques automobiles chinoises, l'Union européenne et ses industriels ont deux stratégies possibles : soit fermer le marché par des taxes et des normes sociales (parce que pour la technique, les Chinois sont plutôt en avance), soit appeler les Chinois à investir massivement en Europe pour y maintenir de l'activité industrielle et des emplois. Mais qui a envie d'avoir des patrons chinois ? ■

PAUL CHASSARD.

La Quinzaine en France

■ **Signaux contradictoires.** – 2025 s'achève avec un taux de croissance de 0,9 % sur l'année, légèrement supérieur aux prévisions du gouvernement, et les dernières projections de l'Insee tablent sur un peu plus de 1 % en 2026. De là à parler d'« *embellie française* », comme le font *Le Monde* et *Les Échos*, il y a de la marge, puisque l'Insee envisage dans le même temps une remontée du chômage à mi 2026.

■ **Énergie.** – EDF vient de revoir à la hausse le coût du programme EPR2, qui prévoit la construction de six réacteurs nucléaires géants à l'horizon 2050. La facture s'élève désormais à 73 milliards d'euros. L'État, qui a prévu de couvrir la moitié de ce programme par des aides publiques, attend maintenant l'autorisation de Bruxelles.

■ **Grande distribution.** – Le groupe Prosol (10 000 salariés), propriétaire de l'enseigne Grand Frais, vient d'être racheté entre

4 et 5 milliards par le fonds de pension américain Apollo qui détient 15 milliards d'actifs français, dont 2,5 milliards dans Air France-KLM.

■ **Chantiers navals.** – Le climat est au beau fixe aux Chantiers de l'Atlantique après la signature en 2025 de cinq contrats pour des paquebots géants, d'une valeur de 7 milliards d'euros, et la confirmation du nouveau porte-avions nucléaire. À Saint-Nazaire, où 15 000 nouveaux emplois sont attendus d'ici cinq ans, on pousse les murs.

YVONNE CHASSARD.



Hommage aux victimes de l'attentat de Bondi Beach (Australie).



SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: SANDAKA

Chronique internationale

Géopolitique des antisémitismes

par Yves La Marck.

La multiplication des actes antisémites à travers le monde est largement expliquée par la guerre à Gaza depuis le 7 octobre 2023. Or ceux-ci ont pour effet d'affaiblir la diaspora et de la pousser à rejoindre Israël comme État-refuge. De religieux et social-racial, l'antisémitisme prend ainsi un tour géopolitique.

Chronologiquement, on a observé trois géographies de l'antisémitisme. La première tire son origine de la puissance du monde anglo-saxon. Les puritains quittèrent les îles britanniques pour instaurer outre-Atlantique un nouvel Israël. Plus tard, l'élitisme juif britannique des Disraeli et des Rothschild trouva en Lord Balfour l'avocat d'un foyer juif en Palestine, puis de la restauration du royaume d'Israël sur la terre de David. Bientôt les États-Unis prendront le relais, activé par un puissant lobby juif. États-Unis, Canada, Australie et Royaume-Uni regroupent aujourd'hui l'essentiel de la diaspora juive avec 6,5 millions de personnes.

La seconde, continentale européenne, largement majoritaire en 1933 avec 9,5 millions de Juifs, a fondu à un petit million dont 120 000 en Allemagne (venus d'URSS), 155 000 en Russie, 45 000 en Ukraine et 47 000 en Hongrie, quelques milliers en Pologne, ex-Tchécoslovaquie et Roumanie. Ce sont les pays les plus marqués par la Shoah et l'idéologie nazie. Les 450 000

Juifs de France se répartissent entre les descendants des 150 000 survivants de l'extermination et les arrivées d'Afrique du Nord qui l'emportent désormais.

La recrudescence des actes antisémites – sensiblement nouvelle aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie – contraindra de plus en plus de Juifs à « monter » vers l'État d'Israël.

La troisième recouvre le *Dar al-Islam*. Les deux seuls pays qui en Europe ont vu la population juive augmenter par rapport à l'avant Seconde Guerre mondiale sont la France et, marginalement, l'Espagne (de 4 à 13 000), par l'arrivée des Juifs d'Afrique du Nord. Dans les deux cas, cet exode s'est accompagné d'une immigration à puissance dix de populations arabo-musulmanes.

Cette répartition géographique correspond à une diversité des contenus. L'antisémitisme 1.0 est de nature religieuse : le vieil antijudaïsme chrétien et l'éternelle hostilité coranique. Si le premier a été banni par le concile Vatican II et la déclara-

tion *Nostra aetate* (1965), il persiste à la marge dans l'orthodoxie grecque (contrairement au patriarcat œcuménique), ce qui expliquerait le record d'opinions antisémites de première catégorie (préjugés contre les Juifs) en Grèce (48 % lors du dernier sondage européen publié en 2022 contre 20 % pour la moyenne des 27 États membres de l'UE).

Au-delà des conjonctures et des vicissitudes des conflits israélo-arabes, qui ponctuent l'intensité du terrorisme, celui-ci se superpose à, ou se combine avec un antisémitisme dit 2.0, racial, social, ultranationaliste, identitaire, dont chacun connaît la généalogie (anti)-intellectuelle, (pseudo)-scientifique, entre nazisme et stalinisme, qui persiste dans les sondages sur les opinions antisémites en Pologne, Hongrie, Roumanie, Tchéquie, Slovaquie, autour de 40 %, ainsi que juste derrière, en Autriche à 36 % (contrairement à l'Allemagne à 17 %).

Antisémitisme 3.0. – Moins le pays compterait de Juifs, plus il serait antisémite. Ce paradoxe s'applique au cas spécifique du Japon. Il était moins connu venant de Chine où fleurirait un antisémitisme 3.0 indépendant des connotations religieuses ou socio-raciales, mais avec une visée géopolitique : le retournement de la situation anglo-saxonne de départ, véhiculée par des experts ayant étudié dans les universités américaines et britanniques et se déployant rapidement à l'international par la voie des réseaux sociaux. Il s'agirait d'isoler ou au moins de contourner la domination dite occidentale en réduisant ►

en son sein l'influence élitiste attribuée à la communauté juive américaine, britannique, australienne ou sud-africaine. On rejoint ici un thème du *Sud global*. En première ligne, l'Afrique du Sud qui a lancé le procès d'Israël devant la Cour internationale de justice bien qu'elle compte une communauté juive estimée à plus de 52 000 membres, qui s'était distinguée dans la lutte contre l'apartheid, mais qui participe de cette mouvance judéo-anglo-américaine visée par l'antisémitisme 3.0, comme exercice d'un pouvoir normatif international.

L'effacement de la diaspora. – On est ici au-delà des querelles sur l'antisionisme ou la question palestinienne. Un seuil a en effet été atteint lorsque le nombre de Juifs en Israël a égalé le nombre de Juifs dans la diaspora – environ 7,5 millions de chaque côté –, étant entendu qu'une marge existe à l'étranger, spécialement aux États-Unis, sur la qualification de Juifs (mariages mixtes). La recrudescence des actes antisémites – sensiblement nouvelle aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie – contraindra de plus en plus de Juifs à « monter » vers l'État d'Israël (*alya*), ce qui explique en partie l'augmentation du nombre des « colons » en Cisjordanie qui se recrutent parmi les derniers arrivés. La diaspora perd en influence (*soft power*), en audience, en prestige, intellectuel notamment, tant auprès des instances gouvernementales israéliennes qu'au sein même du judaïsme universel (c'est le cas du franco-judaïsme). Israël, même s'il compte de plus en plus de fidèles ultra-orthodoxes (la proportion devant doubler par le simple jeu de la natalité), deviendra un État « comme les autres », sécularisé, non au sens où il serait moins religieux, mais au sens où il perdra le privilège de l'élection du « peuple élu » ; il ne sera plus « l'unique Israël » (de Dieu ou des hommes), mais une 70^e nation (Talmud), au hasard des classements internationaux qui ne feront plus exception d'elle, banalisée, vulnérabilisée. L'antisémitisme 3.0 aura atteint son but.

L'image d'Israël. – Jusqu'à aujourd'hui, Israël demeure un peuple à part, au milieu des nations. Pour les uns – l'Allemagne –, Merkel et Scholz, au nom d'une « culpabilité » collective, l'avaient érigé en « raison d'État ». Merz a rétrogradé. Pour les autres, plus romains, suivant les récentes définitions papales, il est un « frère aîné » dans l'Alliance ; pour les libéraux, il est une démocratie, la Loi et la justice ; pour Washington, depuis 1973, il est un gendarme régional ; comme pour Londres, de 1920 à 1956, il avait servi de gardien du canal de Suez. L'ambiguïté sur les motivations des uns et des autres empêche le consensus au sein du Conseil européen. Que ce soit dans les votes à l'Assemblée générale des Nations unies ou au concours de l'Eurovision, chacun des vingt-sept se

détermine par lui-même, par rapport à son passé ou à sa sociologie, rarement en termes de géopolitique à venir ; l'antisémitisme 3.0 passe sous les radars. La médiocrité des relations avec Israël dans son ensemble, hors des sphères dirigeantes, représente un handicap. Le repli sur soi des communautés juives dans la diaspora (entre elles déjà si différentes), dans leurs relations avec les Gentils, les *Goyim* (au-delà des contacts individuels ou des cercles d'amitié), le dialogue de plus en plus restreint n'aident pas à la compréhension des phénomènes. Leur instrumentalisation électoraliste est aveuglante et assourdissante.

Le temps est venu d'un nouveau réalisme. Israël à l'intérieur est peut-être en avance de ce point de vue sur ceux qui le regardent de l'extérieur, submergés par leurs affects, que ce soit de haine ou d'amour. Comme l'avait annoncé le philo-

sophe Emmanuel Levinas, l'Histoire sainte et l'histoire universelle, entre lesquelles se joue le destin d'Israël, en viendraient à converger, sinon à fusionner. Histoire sainte généralisée à toutes les nations, y compris la vocation messianique (nationale ou au nom de « l'Humanité »), ou Israël broyé à l'aune de l'histoire universelle, par-delà le bien et le mal. ■

► **Hérodote**, n° 198, 3^e trimestre 2025, « Géopolitique des antisémitismes » : articles sur le Japon, l'Afrique du Sud, les États-Unis, l'Iran, la Turquie, les sociétés arabo-musulmanes, la France. On regrettera l'absence d'analyses sur les pays européens.

► L'ouvrage de Hannah Arendt *De l'antisémitisme* (1951, Points Essais, 1973) demeure une introduction indispensable.

► Yang Meng, « Antisémitisme 3.0 », *The Diplomat*, 10 décembre 2025.

Amérique du Sud

Le Chili dans l'escarcelle de la droite

L'arrivée de José Antonio Kast à la présidence du Chili traduit un virage à droite significatif du pays et une crise intellectuelle et politique manifeste.

Avec plus de 58 % des voix le 14 décembre, la victoire du candidat de l'extrême droite chilienne José Antonio Kast est nette et sans bavure. Il obtient le second meilleur résultat à un second tour de l'élection présidentielle depuis 1989. Il est majoritaire dans les 16 régions du pays. Plus de quatre millions d'électeurs supplémentaires se sont portés sur son nom. Avec un peu plus de 41 % des suffrages exprimés, Jeannette Jara, son adversaire issue de la branche social-dé-

mocrate du Parti communiste fait le plus mauvais score de la gauche à une élection présidentielle depuis la fin de la dictature. Encore plus impressionnant, une bonne partie des jeunes électeurs a accordé sa confiance à J. A. Kast. Or on se souvient qu'une grande partie de la jeunesse était dans la rue en 2019 pour condamner la politique conservatrice de Sebastián Piñera, source selon elle d'injustice sociale et d'inégalités accrues. Ce revirement est d'autant plus surprenant que la politique du président de gauche sortant, Gabriel Boric, est loin d'avoir été négative sur le plan social grâce notamment à son ministre du Travail Jeannette Jara...

Mais il semble bien que la question de l'insécurité ait été dominante durant la campagne aussi bien au second tour qu'au premier. Une insécurité bien en deçà de ce que connaît l'Amérique latine en général. Cependant, la grande criminalité est en hausse, notamment les enlèvements, même si cela ne transforme pas le pays en zone de non-droit ou en zone de guerre. Cette insécurité est attribuée sans preuve



José Antonio Kast. L'élection du nouveau président du Chili illustre le virage à droite de l'Amérique du Sud.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : CAMPAGNE KAST 2025.

à l'immigration vénézuélienne, en forte croissance ces dix dernières années avec une part non négligeable d'immigrés clandestins. Lors du premier référendum constituant en 2022, les Chiliens avaient rejeté un projet qui donnait une vision pluri-nationale de l'identité chilienne. À cela vient s'ajouter une croissance économique atone. J. A. Kast a su imposer sa thématique sécuritaire et l'idée que la gauche était incapable d'assurer la relance. Il est possible aussi que celle-ci ait surestimé la dimension répulsive des souvenirs de la dictature. Certes, J. A. Kast s'est montré plus consensuel, moins clivant sur les questions éthiques ou de genre, et il n'a pas rappelé sa sympathie pour le général Pinochet. Mais la gauche paye le recul de la mémoire de la dictature et un combat inachevé sur le plan intellectuel et historique. L'indignation et les imprécations ne suffisent plus. Le combat des idées est plus que jamais d'actualité, tant sur la réalité de la dictature qui n'était pas un mal nécessaire que sur l'identité chilienne.

Reste que J. A. Kast serait bien inspiré de ne pas sombrer dans le triomphalisme. La gauche représente plus de 40 % des suffrages exprimés lors du second tour, ce qui constitue une base pour un processus de reconquête du pouvoir. Par ailleurs, les élections parlementaires du 16 novembre n'ont pas donné à la droite chilienne une victoire écrasante. À la Chambre des députés, la droite obtient 76 sièges sur 155 dont 31 pour le parti de M. Kast contre 64 pour la gauche, et 25 sièges contre 23 à la gauche au Sénat. Ce qui fait que le Sénat étant renouvelé par moitié, la coalition de gauche obtient 20 sièges soit un de plus, la droite « classique » 18, et « l'extrême droite » 6 dont 5 pour le parti de J. A. Kast. Un recentrage sera donc nécessaire. ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères

Bart, ce héros

Une contre tous, la « petite » Belgique gagne.

Vendredi 19 décembre, 3 heures du matin : le président du Conseil européen, Antonio Costa, sort de la salle de réunion et annonce, triomphant : « Nous avons un accord. » Suspense : est-ce la saisie des fonds russes gelés depuis près de trois ans dans les caisses de l'organisme de dépôts Euroclear basé à Bruxelles ? Non, c'est le plan B, un emprunt européen garanti sur le budget de l'Union !

La Commission et sa présidente, les médias européens à travers l'Europe, le secrétaire général de l'OTAN, sont battus à plates coutures par la piétaille flamande armée de ses seules fourches, comme à la bataille des Éperons d'or, ou bataille de Courtrai (1302). Hélas pour les armées



Bart De Wever. Le Premier ministre belge a courageusement résisté aux pressions allemandes.

françaises d'alors sous le roi Philippe IV le Bel, mais aujourd'hui l'événement deviendra aussi historique. David contre Goliath, le Premier ministre belge, indépendantiste flamand, a combattu toute la nuit : quinze heures de pourparlers techniques, six heures de réunion des chefs d'État et de gouvernement. Bart De Wever a « retourné la table ». À la rescousse de la présidente de la Commission, mère porteuse du projet de captation des fonds russes, qui avait échoué au précédent Conseil en octobre, le chancelier allemand, Friedrich Merz, avait pris la main, exerçant des pressions directes, quasi physiques, contre le « petit » Tintin. Ils auront tout essayé ou presque. Ils ont fait fuiter des accusations ignobles. À la tête d'une « campagne de délation », le site européen Politico décrivait « comment la Belgique est devenue le meilleur atout de la Russie », jouant sur le vocable anglais *asset* qui signifie à la fois atout et avoirs. Bart De Wever était accusé d'être l'otage consentant du Kremlin. À l'ouverture du Conseil, le 18 décembre, *Le Monde* publiait un éditorial infamant, ajoutant que l'on devait « s'interroger sur les motivations réelles de Bart De Wever qui déclarait peu souhaitable que la Russie perde la guerre », ce qui était un travestissement éhonté des propos tenus par le Premier ministre à la grande conférence catholique belge le 1^{er} décembre : « En général, faisait-il remarquer, la cession des avoirs souverains est prévue dans un traité de paix après une guerre. Celui qui a perdu donne l'argent gelé aux vainqueurs pour financer la reconstruction. Mais qui croit que la Russie va perdre la guerre ? » Le bon sens suffit à comprendre que l'argent qui aurait été dépensé pour soutenir l'effort de guerre dans les deux ans à venir n'aurait plus été disponible pour la reconstruction. CQFD. Par contre, dans les négociations de paix, il sera un atout... à la condition

qu'il soit toujours présent dans les livres d'Euroclear à Bruxelles.

Bart De Wever avait le soutien, « très rare », avoue la presse belge unanime, « de tous les partis politiques, du monde économico-financier, et de la population belge (à 67 %) » : « Chapeau bas, Bart De Wever », titre l'éditorialiste du *Soir*, qui cherche à comprendre ce que sont les « super-pouvoirs de Super Barth » : « la véritable grandeur de ce qui s'est produit – le mot n'est pas trop fort – vient de l'extrême maturité dont le Premier ministre a fait preuve. » Devant les collègues européens, « médusés, épatés », il « redonne à la petite Belgique un poids sur la scène européenne qu'elle n'a plus eu depuis longtemps ». ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Thaïlande.** – Un cessez-le-feu a été conclu le 27 décembre avec le Cambodge, après vingt jours d'affrontements frontaliers armés. La Thaïlande s'est engagée à libérer les 18 soldats cambodgiens qu'elle retient depuis un premier accrochage militaire, en juillet dernier. Si l'accord constitue un premier pas vers une paix durable, la question du tracé de la frontière avec son voisin du sud reste épineuse.

■ **Turquie.** – 115 activistes présumés de l'organisation État islamique (EI) ont été placés en garde à vue le 25 décembre. Ce coup de filet résulte de l'ordre d'arrestation donné par le procureur d'Istanbul contre des individus soupçonnés de préparer des attentats visant les célébrations de fin d'année. Les services turcs ont, en outre, procédé à la capture, entre le Pakistan et l'Afghanistan, de Mehmet Gören, haut cadre de l'EI.

■ **Venezuela.** – Le président Maduro a annoncé la libération de 99 personnes détenues depuis l'élection présidentielle contestée de juillet 2024, sur les chefs de « participation à des actes de violence et incitation à la haine ». Selon les données officielles, environ 400 opposants arrêtés en 2024 seraient toujours sous écrou.

■ **Yémen.** – Les positions tenues par des séparatistes dans l'est du pays ont été visées, le vendredi 26 décembre, par des bombardements de la coalition régionale menée par les Saoudiens. Dès le lendemain, Riyad a assuré Sanaa de son soutien en avertissant que l'Arabie saoudite gèrerait « directement et au moment opportun » toute nouvelle action militaire contre le gouvernement yéménite des séparatistes, invités à se retirer pacifiquement.

CASIMIR MAZET.



Panorama international

Le monde selon Trump

par Dominique Decherf.

La stratégie nationale de sécurité américaine, publiée le 5 décembre, mérite une lecture plus attentive que celle qu'en ont fait la plupart des médias européens.

Rarement un document officiel a atteint une telle concision, une telle précision dans les termes. Le texte compte 29 pages dont la première moitié énumère les objectifs, au nombre de douze, et la seconde examine les cinq régions du monde. Il fait certes l'impasse sur la plupart des pays et des sujets. C'est la différence avec les pensums qui sortent des conférences internationales, de la Commission de Bruxelles ou des Nations unies, qui ne peuvent s'empêcher de toucher à tout, incapables de ne traiter que de l'essentiel. La brièveté du texte entraîne ici sa cohérence logique. C'est un modèle du genre que chacun devrait imiter, qui permettrait de savoir ce dont chacun est capable.

Les auteurs ont dû procéder à des choix et à des compromis : Affaires étrangères, Défense, Trésor, Intérieur ; certains, selon les mandats présidentiels, sont plus ou moins mis en avant. Les bureaux sont toujours partagés entre « *faucons* » et « *colombes* », atlantistes et isolationnistes, pro-européens et partisans du pivot vers l'Asie, économistes et stratèges. Des conclusions, chacun déduira sa propre feuille de route. Une

stratégie de défense programmera bientôt les redéploiements des forces américaines.

Longtemps la priorité a été donnée au Moyen-Orient. L'Amérique du Sud a été parfois centrale, parfois quasiment oubliée de certaines présidences. La Chine était l'ennemi numéro un, parfois c'était un « *axe du mal* » qui allait de l'Iran à la Corée du Nord. L'Afrique ne fut pas toujours marginale, elle le reste (une demi-page à la toute fin du document, sans originalité).

Premières priorités : les Amériques et la Chine. – Au bout de presque une année du second mandat de Trump, les arguments en faveur d'une priorité donnée au Moyen-Orient ont quasiment disparu : le pétrole devenu superfétatoire, Washington en étant désormais exportateur, le nucléaire iranien affaibli, la présence russe refoulée, le terrorisme s'en prenant aux intérêts et même au territoire américains (le 11 septembre 2001), en large partie annihilé. Résultat : le Moyen-Orient est rétrogradé en quatrième position, juste avant l'Afrique.

Revient en première position « *l'hémisphère occidental* », depuis le détroit de Bé-

ring jusqu'à la Terre de Feu, cela ayant pour cause première l'immigration aux frontières des États-Unis, le trafic de drogue et l'immixtion de puissances hostiles (Chine, Russie, Iran) au Venezuela, à Panama, au Pérou. La stratégie américaine est déjà gagnante puisque plusieurs pays latino-américains ont élu cette année des présidents de droite dans la lignée de l'Argentine, du Salvador, de la Bolivie, de l'Équateur, du Honduras, du Chili, et bientôt de la Colombie, du Costa Rica, et peut-être (qui sait ?) du Brésil en octobre. Ce retour à la doctrine Monroe (1823), avec le corollaire Trump, venant renforcer le corollaire Roosevelt (Theodore, en 1904), est piloté par le secrétaire d'État, conseiller à la Sécurité nationale, Marco Rubio, sur une trajectoire ouvertement caribéenne et plus précisément cubaine, autour du « *golfe d'Amérique* » (ex-golfe du Mexique).

Le second enjeu pour l'Amérique est la rivalité globale avec la Chine. Ce chapitre, le plus long, donc qui a été le plus discuté en interne, a vu la main du secrétaire au Trésor, Scott Bessent, habitué de Pékin, l'emporter sur les « *faucons* » tels qu'Elbridge Colby, numéro deux du Pentagone. L'approche économique, largement ouverte, écarte cette fois la vision étroitement stratégique. C'est analysé en Asie comme un changement de paradigme. Il n'est pas question, en tant que telles, de l'Asie du Sud-Est ni de certaines alliances plus ou moins défensives face à la Chine comme le Quad qui associe l'Inde et le Japon à la stratégie américaine. New Delhi, qui avait gagné une prééminence dans le

◀ **Donald Trump** lors d'une réunion de cabinet, entouré par Marco Rubio (Affaires étrangères) et Pete Hegseth (Défense).

document analogue lors du premier mandat de Trump, se considère rétrogradée, et avec soi la stratégie dite de l'Indo-Pacifique. En revanche, le projecteur est mis sur Taïwan, sujet habituellement éludé. La moitié du chapitre lui est consacrée, au motif de la défense non pas tant de l'île en soi, si ce n'est pour sa production de semi-conducteurs, que de la première chaîne d'îles (d'Okinawa à Singapour via la mer de Chine méridionale) qui protège la seconde ligne, purement américaine (de Guam à Hawaï). Si ces analyses ont un sens, elles préfigurent une concentration des forces, moindre aux extrémités – océan Indien à l'ouest, Corée au nord (pas un mot de la Corée du Nord), voire le Pacifique Sud – et ramassée sur les deux chaînes insulaires.

Troisième priorité : l'Europe. – L'Europe ne vient qu'en troisième place. Sous un titre intrigant : « Rendre à l'Europe sa grandeur », le document regroupe l'ensemble des critiques émises par Trump et son vice-président J. D. Vance. Ce qui avait échappé aux commentateurs, néanmoins, est que les deux hommes sont restés, dans une certaine mesure, des « Européens ». Au sens où par exemple, Obama ne l'était pas, ne l'avait jamais été et ne le serait jamais. On sait l'attachement de Trump à l'Écosse par sa mère (et son rejet de l'Allemagne qu'avaient quittée ses grands-parents, sans compter son aversion aux voitures allemandes), ainsi que la prédilection de Vance pour Rome depuis sa conversion au catholicisme. Pour eux, l'Amérique ne peut se couper de l'Europe, ce qu'écrit explicitement le document : « *stratégiquement et culturellement, l'Europe est vitale pour l'Amérique* ». En quelque sorte, Washington regretterait presque que les deux rives de l'Atlantique se soient éloignées. Il n'est certes pas fait mention spécifiquement de l'OTAN (sauf une fois pour s'opposer à son extension indéfinie), mais beaucoup à la guerre en Ukraine, considérée comme un nœud de contradictions entre les Européens et l'Amérique. Le texte reprend un discours bien rodé sur les « *effets pervers* » de cette situation. Il énumère les raisons pour lesquelles le retour rapide à la paix est absolument nécessaire dans l'intérêt même de l'Europe.

Le projet de budget de défense soumis au Congrès entérine la fin de l'aide financière massive à l'Ukraine, sauf un reliquat de 400 millions de \$, mais interdit tout retrait des forces américaines en Europe à moins de 76 000 hommes ou de dispositifs nécessaires à la dissuasion. En outre – ce que les Européens pourraient trouver contradictoire –, le Congrès américain interdit la nomination d'un général européen au commandement suprême des forces de l'OTAN en Europe (NORAD). Les atlantistes sont rassurés.

La ligne est donc difficile à démêler entre le secrétaire d'État au Pentagone, Pete

SOURCE : WIKIPEDIA, PHOTO : THE WHITE HOUSE.



J. D. Vance. Catholique, conservateur, le vice-président des États-Unis passe pour l'idéologue de l'équipe Trump.

Hegseth, le vice-président J. D. Vance et le président lui-même. Le premier est dans l'opérationnel ; le second dans la « *culture civilisationnelle* » ; le troisième dans le jeu de puissance. On sent clairement entre les lignes le ressentiment de Donald Trump du fait de ce qu'il considère comme des obstacles opposés à la paix en Ukraine de la part des trois dirigeants européens qui ne cessent de lui mettre des bâtons dans les roues.

Les États-Unis se voient en médiateurs. Ils auront la redoutable mission de renouer des relations avec la Russie.

Si aucun pays européen n'est nommé – sauf à un détour de phrase, l'Allemagne, pour son hypocrisie qui consiste à monter des entreprises chimiques en Chine avec le gaz russe –, on entend une petite musique pour chacun. Le Premier ministre britannique, Sir Keir Starmer – dont visiblement Washington attendait, après les cérémonies au palais de Windsor et sur ses golfs écossais, et vu les fameuses relations privilégiées, un certain alignement – a déçu, ce qui est très mauvais pour lui et le Royaume-Uni en général. Plutôt que de s'aligner sur la Maison Blanche, Starmer n'a, en effet, eu de cesse que de faire du Ten Downing Street le centre du « *sabotage* » par la coalition dite des « *Volontaires* ». Celle-ci semble s'être réduite comme peau de chagrin au fil des progrès dans les négociations.

Les réunions à vingt ou trente ont fait long feu. Sont même sortis de l'éphémère « *directoire* » européen, l'Italienne Giorgia Meloni et le Polonais Donald Tusk. Aucune raison n'est alléguée. Ils sont sans doute plus réceptifs aux arguments américains sur la paix en Europe, sans pouvoir être soupçonnés pour autant d'être acquis au maître

du Kremlin. La diplomatie trumpienne bute sur un triumvirat qui fait figure de dernier carré dans le règlement de la sécurité en Europe, selon les termes de la Maison Blanche.

Une Civilisation ou deux Occidents (1).

– Parle-t-on ici d'ingérence ? Les États-Unis favorisent-ils Reform UK de Farage et l'AfD d'Alice Weidel par idéologie ou par opportunisme ? N'attendent-ils pas de Londres et de Berlin une autre politique face à la Russie, ou plutôt et d'abord face à Washington ? Les commentateurs européens habituels se sont précipités (pour la déchirer) sur la page 26 du document stratégique qui encourage les alliés européens à faire revivre l'esprit de grandeur et voit « *une cause d'optimisme dans la montée des partis patriotes* ». Ils passent sans mot dire sur la page 25 qui dessine un chemin vers l'après-guerre. Les États-Unis se voient en médiateurs. Ils auront la redoutable mission de renouer des relations avec la Russie « *à la fois pour rétablir les conditions de la stabilité stratégique sur l'ensemble territorial eurasiatique et pour prévenir le risque de conflit entre la Russie et les États européens* ». Il est clair qu'il faudra un jour reprendre langue avec Moscou (2) et que les Européens n'y parviendront jamais seuls, ni à le vouloir ni à le pouvoir. Si ces derniers devaient anticiper ce moment, les conséquences seraient en effet importantes dans le jeu politique intérieur propre à chaque pays. La diplomatie devrait reprendre le dessus sur l'idéologie, à commencer dans le champ intérieur. Le document sur la sécurité nationale américaine peut constituer un excellent point de départ ou même une feuille de route pour un équivalent côté européen. À la condition que ce ne soit pas un document de la Commission, mais des réflexions nationales, des choix clairs, des priorités en vue d'une action.

Les critiques d'ordre interne à la civilisation européenne et son devenir sur le moyen terme, qui font écho aux propos du vice-président à la conférence de Munich sur la sécurité et dont se gargarisent les « *partis patriotes* » et leurs représentants, lui appartiennent. Les Européens, et d'abord les partis concernés, devraient comprendre qu'ils sont instrumentalisés dans le cadre d'une vision stratégique et d'une feuille de route définies entre institutionnels américains exclusivement. Si, côté français, les stratèges, universitaires, militaires et diplomates, voulaient s'en donner la peine, ils pourraient reprendre l'initiative, hors des chemins battus, en tenant compte des réalités de puissance dans le monde d'aujourd'hui et de demain (3). ■

(1). Mathieu Bock-Côté, *Les Deux Occidents*, Presses de la Cité, 2025.

(2). Ces lignes ont été publiées le 13 décembre sur le blog de Bertrand Renouvin, avant le Conseil européen des 18 au 19 décembre et les propos d'Emmanuel Macron en faveur d'une reprise de contact avec Vladimir Poutine.

(3). *Hérodote* n° 199, « L'Europe vers la puissance ? », 4^e trimestre 2025.



Histoire

Anne d'Autriche, la régente absolue

par Marc Sévrien.

Joël Cornette nous livre le portrait lumineux d'une reine trop souvent dénigrée, Anne d'Autriche, la dernière femme qui gouverna la France.

Rien ne prédispose Anne d'Autriche à devenir une femme de pouvoir. Née en Espagne le 22 septembre 1601, elle est la fille de Philippe III. Comme toute princesse elle a vocation à un mariage qui contribuera à sceller une alliance. Elle a à peine plus de 14 ans lorsqu'elle épouse le jeune roi de France, le 25 novembre 1615, en la cathédrale de Bordeaux. Consciente de son devoir, élevée dans une foi catholique qui l'habitera toute sa vie, elle est très attachée à son père et à son frère, le futur Philippe IV. Princesse espagnole, elle doit servir les intérêts de l'Espagne au sein de la cour de France. Dévote, elle consacre une part importante de son temps à visiter les églises, les couvents, à faire des retraits, à acquérir des reliques, à faire construire des édifices religieux et à pratiquer l'aumône. Ce qui n'implique pas qu'elle ne soit pas une femme au sens entier du terme et, de ce point de vue-là, elle ne peut qu'être déçue par son mariage avec un prince qui n'est guère porté sur les exaltations du corps. D'où un tendre penchant, un temps, pour le duc de Buckingham. Il faut attendre 1638 pour qu'enfin un garçon soit donné à la dynastie. Jeune femme, Anne aime à s'amuser

avec les dames de son entourage et apprécie la danse. Jusqu'à soixante ans passés, elle participera aux bals de la cour. Dévote certes, mais pas austère. Espagnole, elle ne peut que soutenir le parti dévot incarné par la reine mère qui se scandalise de la politique de Richelieu, favorable aux États protestants et hostile aux Habsbourg.

La régente va maintenir les instruments politiques du roi de guerre et installer un peu plus l'absolutisme royal

Le ministre de Louis XIII le lui rend bien et le roi lui-même se défie de son épouse. En août 1637, elle est soumise à un humiliant interrogatoire sur ses liens et sa correspondance avec la cour d'Espagne. En 1642, elle soutient le complot de Cinq-Mars contre Richelieu, soutien dont celui-ci fait mine de ne rien savoir. La mort du ministre, le 4 décembre 1642, suivie de celle du roi le 14 mai 1643, change alors la donne. La jeune reine espagnole devient pleinement la mère des enfants royaux et la régente du royaume, une régente absolue pour reprendre l'expression de Voltaire.

L'héritage de Richelieu. — La reine connaît peu de chose à la politique. Mais, vive d'esprit, elle va bénéficier d'un allié qui va l'instruire et la guider : Jules de Mazarin, Italien, hostile aux Espagnols, repéré par Richelieu, va lui apprendre à ne pas céder trop vite aux demandes de faveur, à se défier des intrigues, à tenir ferme le char de l'État. L'Italien et l'Espagnole tissent des liens que les Frondeurs se sont plu à dénoncer en imaginant des relations charnelles. Avec lui, elle va persévérer dans la lutte contre les Habsbourg d'Autriche et d'Espagne, lutte qui sera conclue par les traités de Westphalie en 1648 et des Pyrénées en 1659. Politique que ne comprennent ni l'Espagne ni le parti dévot qui, hypocritement, dénonce la lourdeur des impôts et la misère du royaume mais qui ne demanderait pas mieux que de croiser le fer avec les États protestants et de partir en croisade contre les Ottomans. Rien à voir avec la politique d'équilibre voulue par Richelieu et Louis XIII et poursuivie par Anne d'Autriche et Mazarin.

Condé avant sa rébellion, puis Turenne sont les auxiliaires zélés de cette politique. La régente va maintenir les instruments politiques du roi de guerre et installer un peu plus l'absolutisme royal, ce qui provoque les frondes de 1648 à 1652. Fronde nobiliaire mais aussi fronde parlementaire et paysanne, dont Mazarin et la régente ne viendront à bout qu'à force de ruse, de compromis, de combats armés. Ils doivent leur victoire au désir du peuple de voir cesser le désordre. Comme le rappelle Joël Cornette, la Fronde n'est pas l'ancêtre de

◀ **La reine Anne d'Autriche**, par Rubens (vers 1625, musée du Louvre).

la Révolution française, mais l'expression d'une réaction féodale nourrie par les liens de fidélité et de lignage entre les Grands, l'attachement atavique des parlementaires et des bourgeois à un ordre ancien, que bouscule le roi de guerre par ses nécessités et ses exigences.

La régente, avec l'aide de Mazarin, forme son fils au métier de roi. Ce sont, pendant la Fronde, les voyages de la cour dans les provinces rebelles, où il faut parfois loger à la dure et où le roi, acclamé, découvre les ravages de la guerre civile. Louis XIV va bientôt accompagner Mazarin sur les théâtres de campagne, découvrant l'art de la guerre et encore une fois les souffrances des uns et des autres.

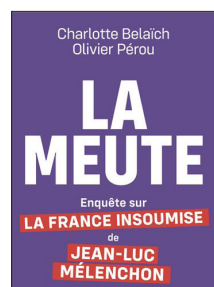
Il apprend auprès de sa mère l'art du secret et de la dissimulation dont il saura lui-même faire preuve dès 1661 lorsqu'il se débarrassera de Fouquet. La régente n'oublie pas non plus le piètre amant que fut son mari et elle fait déniaiser le jeune roi par une de ses dames de compagnie. Sans oublier le souci de la majesté royale et du respect dû au monarque, que Louis XIV apprend malgré lui, une nuit de 1650, lorsque le peuple défile dans sa chambre jusqu'au pied de son lit pour vérifier qu'il est bien là. ■

► **Joël Cornette, Anne d'Autriche, la régente absolue**, Gallimard, avril 2025.

Politique

Plongée chez Mélenchon

La Meute, enquête sur la France insoumise, par Charlotte Belaïch et Olivier Pérou, Flammarion, mai 2025.



Respectivement journalistes à *Libération* et au *Monde*, Charlotte Belaïch et Olivier Pérou s'immergent au cœur de cette machine opaque que constitue La France insoumise.

De cet ouvrage ressort un certain art du portrait. Celui de Jean-Luc Mélenchon, le plus développé, est le plus stimulant. L'ensemble de son parcours est soigneusement retracé, ce qui éclaire d'autant mieux le fonctionnement actuel de LFI. Ainsi, l'évocation de son passé trotskiste à l'OCI (Organisation communiste internationaliste) rend intelligible la culture de l'entrisme qui règne au sein de la demeure insoumise. Plus succinct, le portrait de sa compagne Sophia Chikirou n'en est pas moins réussi. Jadis au parti de la rose, puis tentée par le sar-

kozyisme, pour finir baronne de la boutique insoumise. Les lecteurs de Balzac verront en elle une émule de Rastignac; ceux de Bloy, une « absurde synthèse vivante de contradictions morales ».

Autre qualité, le souci de l'exhaustivité : les pratiques du parti sont décortiquées une à une. Les passages consacrés aux grandes purges (celles 2019, 2022, 2024) sont fort instructifs; ils permettent de retracer les inflexions doctrinales du parti – passé du populisme de gauche version Chantal Mouffe à une resucée de la ligne Terra Nova – et de comprendre l'hémorragie intellectuelle qui frappe actuellement ce mouvement, tant ne subsistent que les éléments les plus serviles au *Lider máximo*.

Ces mérites indéniables ne sauraient éluder les failles structurelles de l'ouvrage, à commencer par la principale : alors que les auteurs postulent que LFI n'est guère un parti comme les autres, ils peinent à en administrer la preuve puisque l'on ne trouve aucune comparaison avec quelque formation politique que ce soit. Pis, le propos confine davantage au clabaudage – quitte à laisser entendre que LFI aurait le monopole des turpitudes – qu'à une réflexion structurelle sur la forme partisanaire en tant que telle; structure qui induit, presque par essence, un enrégimentement des consciences. En ce sens, la *Note sur la suppression générale des partis politiques* de la philosophe Simone Weil n'a pas pris une ride.

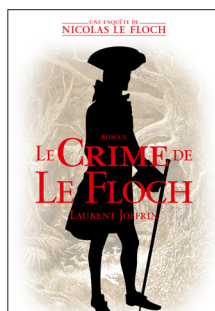
Dernier travers : l'édifice pêche par le style. La récurrence, pour ne pas dire la pullulation des phrases averbales, traduit le souci de maintenir en haleine le lecteur et de produire un semblant de littérarité. Cela produit l'effet inverse. Plus prosaïquement et en définitive, *La Meute* est avant tout une des expressions parmi tant d'autres de la guerre des gauches : les journalistes se font les chantres de la social-démocratie dont le bilan est pour le moins discutable. ■

LÉON LETELLIER.

Histoire

Le Floch, le retour

Le Crime de Le Floch, par Laurent Joffrin, Buchet-Chastel, octobre 2025.



Nicolas était devenu peu à peu l'homme

Nous pensions qu'à la mort de Jean-François Parot, son créateur, Nicolas Le Floch, le personnage à qui il avait donné naissance, disparaîtrait avec lui. Son héros (et ses lecteurs) étaient bloqués en 1787, sous Louis XVI dont

de confiance, lors d'une quatorzième enquête sur un crime lié à la délégation du *Prince de Cochinchine*. On y retrouvait ce qui faisait l'originalité de toutes ses enquêtes : une intrigue policière à débrouiller, liée à des complots politiques menaçant la famille royale, qui donnaient tout leur sel à ses ouvrages.

Petit rappel pour ceux qui n'ont pas lu cette remarquable série de romans : le jeune Breton Nicolas Le Floch, enfant naturel, part à Paris pour y devenir policier. Brillant, intelligent et ouvert, il monte vite dans la hiérarchie et s'entoure d'amis fidèles dans tous les milieux.

Puis, son père l'ayant reconnu avant de mourir, il devient marquis de Ranreuil et hérite d'un château, du côté de Guérande. Cette double appartenance, à la bourgeoisie et à la noblesse, lui permet de circuler partout, des bas-fonds de Paris jusqu'à l'entourage du roi. De cette position privilégiée, il voit monter les conflits qui peu à peu mèneront à la Révolution. Fidèle à Louis XV et plus encore à Louis XVI, il n'en comprend pas moins que la France vit une période de mutations indispensables.

Nous nous demandions tous comment notre héros allait vivre les moments les plus tragiques de cette époque, quand la triste nouvelle de la mort de son auteur nous a soudain laissés sur le carreau. C'était compter sans Laurent Joffrin qui, trois ans après la mort de Jean-François Parot, a repris le personnage et a poursuivi avec brio la série des aventures de Nicolas, sans trahir son créateur, dans une série de romans : en 1789 (*Le Cadavre du Palais-Royal*), quand Nicolas Le Floch accompagne la famille royale ramenée au Louvre par la foule parisienne; en 1791, pour enquêter sur un crime lié à l'esclavage (*L'Enigme du Code noir*), résoudre *Le Secret de Marie-Antoinette* et participer à la fuite à Varennes; puis en 1792, où il se penche sur *Le Mystère de l'armoire de fer* (de Louis XVI).

Retourné en famille sur ses terres pour ce qu'il pense être la fin de ses aventures, il y sera rattrapé par la Révolution en décembre 1792 pour élucider un crime lié aux révoltes bretonnes suscitées par l'arrivée des prêtres jureurs. Nicolas se trouve alors, malgré lui, devant le choix que devront faire beaucoup de Français : s'engager dans une Révolution qui devient folle, rejoindre les rangs des royalistes vendéens et bretons, ou prendre le chemin de l'exil.

Le nouveau roman de Laurent Joffrin, publié en octobre 2025, nous décrit cette période douloureuse, jusqu'en 1793 et l'exécution du roi. Nous y trouvons Le Floch pris dans la tourmente, circulant en Bretagne, de Guérande à Saint-Malo (en passant par Trécesson : Coucou, Yolande !). Quelle solution choisira-t-il ? Seule la lecture du *Crime de Le Floch* vous le dira. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

DR.



Par Gérard Leclerc

L'ombre de Dostoïevski

Que le petit-fils de Georges Bernanos consacre un magnifique document télévisuel à Dostoïevski ne saurait étonner ceux qui se souviennent d'une célèbre préface d'André Malraux. Il définissait, en effet, Bernanos comme « *notre Dostoïevski* ». Bien sûr, les différences entre les deux écrivains sont évidentes, l'un et l'autre étant viscéralement attachés à leur ancrage terrien, à leur appartenance nationale, voire même à leur spécificité religieuse. Mais ils se retrouvent dans une même perception, que l'on pourrait dire pathétique de notre commune humanité. Cette perception constitue l'objet même du film d'Yves Bernanos avec, dès le départ, la mort atroce du père du jeune homme, assassiné par ses serfs furieux de ses cruautés.

Mais la cruauté la plus sadique, Fiodor va l'éprouver avec la mise en scène de sa propre exécution. Il a été arrêté par la police tsariste pour complot révolutionnaire, d'ailleurs plutôt improbable. Ne déclare-t-il pas lors de son interrogatoire : « *Pour moi, il n'y a jamais rien eu de plus absurde que l'idée d'un gouvernement républicain en Russie... ce pays a toujours dû son salut à l'autocratie. Les réformes doivent venir d'en haut.* » Il n'empêche que la condamnation à mort est prononcée, et le condamné amené sur le lieu de l'exécution. À l'instant où le coup de feu fatal va être tiré, le canon des fusils se relève, avec l'annonce de la grâce impériale et de la peine commuée en détention au bagne. Fiodor est livré aux fers pour quatre années. On devine quels tourments il vécut, ceux dont il fait part dans ses *Souvenirs de la maison des morts*.

Un tel apprentissage de la vie ne dispose pas à une vision très heureuse de son sort. De plus, Dostoïevski va connaître en Sibérie ses premières attaques d'apoplexie. Et comme si cela ne suffisait pas, il se livrera plus tard à l'addiction ruineuse qu'il a racontée dans *Le Joueur*. George Steiner soulignait l'appartenance de Dostoïevski à la lignée shakespearienne à l'encontre de son contemporain Tolstoï relié à la postérité homérique. La vision du second ne pénétrait pas aux profondeurs chaotiques mais fondamentales de l'existence. Cette opposition se répercute dans la dimension religieuse, rationnelle chez l'auteur de *Guerre et Paix*, mystique chez l'auteur des *Frères Karamazov*. Une dimension présente dans le film d'Yves Bernanos. « *Quelles terribles souffrances m'a coûté et me coûte maintenant cette soif de croire, qui est d'autant plus forte en mon âme qu'il y a davantage en moi d'arguments contraires. Et cependant Dieu m'en voyait parfois des minutes où je suis parfaitement tranquille... Et c'est dans ces minutes que je me suis composé un credo dans lequel tout est pour moi clair et saint. Ce credo est très simple, le voici : croire qu'il n'y a rien de plus beau, de plus profond, de plus sympathique, de plus raisonnable, de plus viril et de plus parfait que le Christ, et que non seulement il n'y a rien mais je me dis avec un amour jaloux qu'il ne peut rien y avoir. Bien plus, si l'on me démontrait que le Christ est hors de la vérité, et qu'il fut réel que la vérité fût hors du Christ, alors j'aimerais mieux rester avec le Christ qu'avec la vérité.* » Cette dernière proposition très célèbre est évidemment problématique au regard de l'accord de la foi et de la raison...

Autre conviction dostoïevskienne mise en valeur par Yves Bernanos : le caractère rédempteur et apaisant de la femme, fût-elle vouée à la condition la plus servile. Telle la Sonia de *Crime et Châtiment*, la prostituée au grand cœur qui conduira le criminel Raskolnikov à une véritable résurrection. La critique met toujours l'accent sur le cataclysme initial présent dans les grands romans, à savoir un meurtre qui entraîne nécessairement un châtement. Mais va s'ensuivre un état de réconciliation et d'équilibre rendu possible par l'oblation féminine. C'est sans doute l'expérience personnelle

du romancier qui lui a donné ce sentiment si bienveillant même s'il y a quelques contre-exemples, par exemple dans *L'Idiot*.

En raison de son caractère succinct (moins d'une heure de projection), le document d'Yves Bernanos ne saurait constituer qu'une introduction, même substantielle, à la biographie et à l'œuvre considérable de Fiodor Dostoïevski. Il m'a permis de me rappeler des lectures anciennes et qui furent marquantes au point de réorienter mes inclinations intellectuelles. Je ne suis pas resté indemne des *Frères Karamazov*, lu dans une chambre d'hôpital, la chère Yolande de Prunel, qui vient de nous quitter, m'en ayant fait cadeau. Voilà qui me renvoie aussi à certaines controverses à l'encontre de ce personnage paradoxal, où je me suis trouvé pris entre deux feux.

En effet, en 1978 paraissait un libelle intitulé *La Confusion des langues*, sous la plume d'Alain Besançon, un essayiste que j'appréciais. Argument principal : « *Il s'est constitué entre 1830 et 1848 une pensée religieuse russe. Elle a emprunté au romantisme allemand et français la dépréciation de la raison analytique et le culte du sentiment. Au piétisme, le mépris du droit et l'aspiration à un monde où l'obligation serait rendue inutile par la transparence et l'amour universel.* » Principal accusé, Dostoïevski : « *C'est la pente gnostique du christianisme romantique qui conduisit le dostoïevskisme à la condamnation de toute forme véritable de civilisation, à un anticosmisme qui eût fait horreur à la tradition grecque, à un anomisme qui eût fait horreur à la tradition juive. [...] Il s'agit toujours de permettre, voire de contribuer à la destruction de ce monde, afin de hâter la venue du Royaume de Dieu ou du regnum hominis qui en est la figure, peut-être l'équivalent.* »

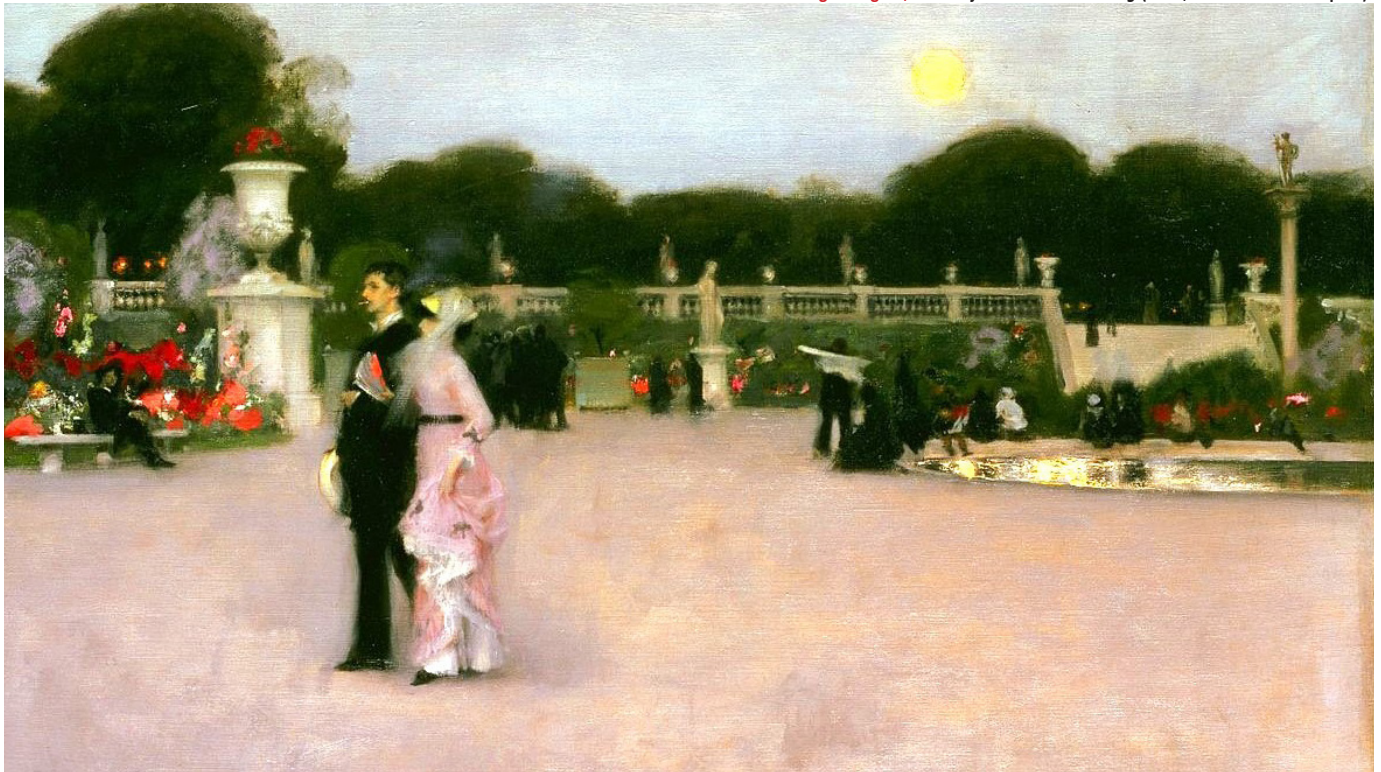
J'entends encore Olivier Clément, profond théologien orthodoxe, s'indigner contre cette charge : « *Il ne faut pas prendre au sérieux Alain Besançon ! Sa haine antirusse est à l'origine de cette polémique injustifiée.* » Le cardinal de Lubac était dans le même état d'esprit. Comment l'auteur du *Drame de l'humanisme athée* aurait-il pu rester de marbre face à une telle algarade, lui qui avait consacré la partie terminale de son célèbre livre à « Dostoïevski prophète ». Prophète qui a annoncé les totalitarismes du XX^e siècle, en raison de sa situation unique, celle de l'épileptique : « *Il a vu ce monde du point de vue de la mort, c'est-à-dire du point de vue de l'éternité. Il est en notre monde comme un homme qui vient d'ailleurs. C'est ce qui conduit sa vision profonde et si étrange à la fois, si déconcertante...* »

Comment arbitrer entre des positions si contradictoires ? L'affaire s'aggravait encore, lorsque Besançon s'en prenait également à ce qu'il appelait un dostoïevskisme à la française où se trouvaient compromis Léon Bloy, Péguy et Bernanos ! Tous les trois accusés de propager « *la haine du monde tel qu'il va, portée parfois jusqu'à l'odieux humain* ». J'avais beau protester de tout mon être, car c'était bien mes maîtres qui se trouvaient ainsi en procès, quelque chose me retenait de rejeter purement et simplement l'argumentaire anti-agnostique asséné. Il y avait bien chez Dostoïevski ce regard sombre, ce penchant à un certain nihilisme. Gabriel Matzneff ne soulignait-il pas de son côté cet aspect oublié par ceux qui étaient trop prompts à canoniser le grand écrivain : « *Dostoïevski est un opiniâtre hérétique et il faut une bonne dose d'angélisme pour transformer ce débauché, cet homme de tous les abîmes en docteur de l'Église.* » (Maîtres et complices). Matzneff plus cruel que Besançon ? Non, témoin des contradictions de l'âme russe, dont nous vivons encore aujourd'hui. ■

► Yves Bernanos, *Dostoïevski, le romanesque incarné*, KTO TV, Crescendo Média Films, 2025.

John Singer Sargent, *Dans le jardin du Luxembourg* (1879, musée de Philadelphie).

SOURCE: DOSSIER DE PRESSE DE L'EXPOSITION DU PETIT PALAIS



Chronique des expositions

Un Américain à Paris

par Alain Solari.

Le musée d'Orsay a choisi de faire redécouvrir le peintre américain John Singer Sargent à travers les dix années parisiennes qui établirent sa notoriété de portraitiste.

Organisée cent ans après la mort du peintre, l'exposition John Singer Sargent au musée d'Orsay a été conçue en partenariat avec le Metropolitan Museum of Art de New York. Elle réunit soixante-dix tableaux et une vingtaine de dessins, œuvres de la période parisienne du peintre durant laquelle il a connu une ascension spectaculaire. La manifestation a pour ambition de faire redécouvrir Sargent en France où il a été relativement oublié, alors qu'il est célébré en Amérique et en Angleterre. John Singer Sargent (1856-1925) est considéré comme l'un des artistes américains les plus importants de sa génération. Dans l'histoire de l'art anglo-saxon, il est vu comme un peintre du juste milieu, entre avant-garde et académisme. En France, aucun musée ne lui avait consacré d'exposition monographique. Toutefois, le Petit Palais, à Paris, avait présenté en 2007 une brillante exposition croisée de Sargent avec le peintre espagnol Joaquín Sorolla. L'Américain n'était donc pas tout à fait inconnu. L'exposition du musée d'Orsay a les limites qu'elle s'est fixées. Si le peintre a fait de Paris son port d'attache durant dix ans, il a vécu quarante ans à Londres. Et s'il fut un brillant portraitiste de la Belle Époque, il fut aussi un paysagiste et aquarelliste virtuose.

Sargent naît à Florence le 12 janvier 1856, de nationalité américaine. Ses parents ont quitté Philadelphie en 1854 et mènent une vie itinérante dont leur fils héritera avec ses nombreux voyages depuis Paris ou Londres. Enfant, il parle quatre langues, joue du piano, pratique le dessin et l'aquarelle. Il reçoit son premier enseignement à Dresde, puis à Florence. Les Sargent s'installent à Paris en mai 1874. Le peintre commence son apprentissage dans l'atelier de Carolus-Duran, peintre réaliste et portraitiste à succès. En parallèle, le jeune homme réussit le concours d'entrée à l'École des Beaux-Arts.

Au contact de Claude Monet, la touche de Sargent se libère, ses couleurs deviennent plus lumineuses.

Il suit la classe de dessin d'Adolphe Yvon et de peinture de Léon Bonnat. À Paris, capitale de l'art, Sargent va forger son style dans le creuset du monde de la Troisième République, entre expositions, développement du naturalisme et de l'impressionnisme. Le peintre va tisser des liens avec un cercle d'artistes, d'écrivains et de collectionneurs. Il présente au Salon les compositions réalisées dans son atelier parisien. C'est le lieu où il faut se faire

remarquer des Beaux-Arts, des critiques et des amateurs. Entre 1877 et 1884, il y expose un ou plusieurs tableaux. Alors que la peinture d'histoire décline, le réalisme triomphe et l'art du portrait est porteur. Dans ce contexte, le talent de Sargent s'affirme rapidement, entre avant-garde – c'est un ami de Manet – et une peinture plus traditionnelle. Il adopte une stratégie de grand format, choisit des modèles connus pour faire parler de lui. Il obtient récompenses et commandes de la bourgeoisie, de l'aristocratie ou d'Américains expatriés. Ses peintures étonnent par leur mélange de virtuosité, de sensualité et d'étrangeté. Il est prisé des cercles mondains. Carolus-Duran et le docteur Pozzi parrainent son entrée dans le Cercle de l'Union artistique.

L'art du portrait. – Sargent peint de nombreux portraits de ses amis. En 1881, il représente *Le Docteur Pozzi dans son intérieur*. Le chirurgien, pionnier de la gynécologie, est une figure du Tout-Paris de la Belle Époque. Il est aussi esthète et collectionneur. L'artiste le peint chez lui, en robe de chambre, créant une intimité avec son modèle. Dans une ardente harmonie de rouge, il rend hommage à la tradition du grand portrait aristocratique, dans la lignée des papes et cardinaux de Vélasquez ou de van Dyck. De Vélasquez et de ses *Ménines*, on retrouve l'influence dans *Les Filles d'Edward Darley Boit* (1882). Elles sont représentées dans le vestibule de l'appartement de ces Américains expatriés. Le vide de la composition, avec les personnages relégués sur les bords, les effets d'ombre et de lumière, le regard des enfants, font planer une atmosphère de mystère. Le portrait de *Madame X* va concourir au départ

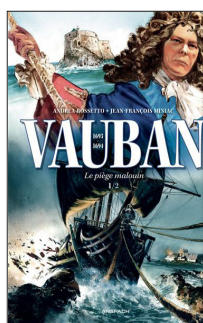
de Sargent pour Londres. Virginie Gautreau, le modèle, est l'épouse d'un homme d'affaires. Au Salon de 1884, le tableau fait scandale. Son décolleté plongeant, le maquillage prononcé et, surtout, la bretelle droite qui a glissé de l'épaule sur le bras choquant, même s'ils nous paraissent aujourd'hui bien innocents. Sargent conservera le portrait dans son atelier, repeindra la bretelle litigieuse et vendra l'œuvre au Metropolitan Museum of Art en 1916.

Sargent se partage entre Paris et Londres jusqu'en 1886, avant de s'installer définitivement en Angleterre. Ses liens avec la France restent forts. Il se rapproche de Monet auquel il voue une grande admiration. Dès lors, il réalise ses œuvres les plus « impressionnistes ». Sa touche se libère, ses couleurs deviennent plus lumineuses. Aux côtés du maître de Giverny, il mène en 1889 une campagne pour que l'*Olympia* de Manet soit acquise par la France. Sargent participe au Salon jusqu'en 1905. Au Salon de 1892, son portrait de la danseuse espagnole Carmencita est largement admiré, et acquis par l'État pour le musée du Luxembourg, « musée des artistes vivants ». Sargent voyage en France jusqu'en 1918. Il meurt à Londres le 14 avril 1925. *Le Gaulois*, dans sa nécrologie, écrit : « Cet Américain, né à Florence, qui aimait la France et vécut à Londres, s'était d'ailleurs aux années jeunesse bien déclaré des nôtres. » ■

► **John Singer Sargent, éblouir Paris, musée d'Orsay, jusqu'au 11 janvier 2026.**

BD Histoire

Vauban à Saint-Malo



Les éditions Anspach nous offrent le premier tome réussi d'une série de romans graphiques consacrée à Vauban. Chaque livraison explore un moment de la carrière du grand ingénieur militaire. À charge pour le scénariste Jean-François Miniac, le dessinateur

Andréa Rossetto et le coloriste Angelo Iozza d'y mêler réalité historique et fiction romanesque. Nous voici donc dans ce premier opus à Saint-Malo en pleine guerre de la Ligue d'Augsbourg en 1693 et 1694 alors que la ville est en proie aux attaques et projets de débarquement des Anglais qui veulent profiter de la fixation d'une part importante de la Royale en Méditerranée pour porter un coup fatal à ce port de corsaires. Il faut donc que Vauban se hâte de mener à leur terme les travaux nécessaires. Les amateurs d'architecture et de marine militaires y trouveront leur bonheur tant les travaux sont présentés avec rigueur et précision.

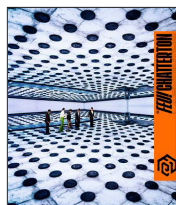
Nous sommes aussi plongés dans une affaire d'espionnage où s'affrontent des huguenots bretons passés au service de l'Angleterre et des Anglais partisans de Jacques II, nichés jusque dans la plus haute aristocratie anglaise. Mieux, nous voici partis à la recherche d'un fils caché de Vauban capturé par des espions huguenots qui veulent le ramener en Angleterre comme otage pour faire pression sur le malheureux père et le roi qui ne peut que lancer ses plus fins limiers à la poursuite des ravisseurs... ■

MARC SÉVRIEN.

► **Andréa Rossetto, Jean-François Miniac, Angelo Iozza, Vauban, Le piège malouin (t. 1), Anspach, octobre 2025.**

Musique

Feu ! Chatterton



Tout le monde se souvient de l'interprétation magistrale par le groupe Feu ! Chatterton de la chanson *L'Affiche rouge* composée par Léo Ferré sur un texte de Louis Aragon, lors de la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian le 21 février 2024. Nul autre groupe de la scène française actuelle n'aurait pu nous donner un tel frisson. Au-delà de l'interprétation unique du chanteur Arthur Teboul, il y a une capacité à mettre en scène la poésie de la plus belle des façons. Pour preuve, le dernier et quatrième album qui a pour titre *Labyrinthe* dans lequel on aime à se perdre. Les textes ciselés sont empreints d'une mélancolie créative, et les arrangements musicaux raffinés, avec rythmes rock et électro, nous accompagnent dans ce voyage à travers la vie, les souvenirs et les rêves. On retiendra *Allons voir*, morceau de la veine habituelle du groupe, puis on est surpris par le rythme latino de la chanson titre *Le Labyrinthe*. On sera ému par les paroles de *Mille vagues* : « *Mille vagues te renversent. Tu ne connais plus la peur. Je relis à peine ton dernier message qui dit à demain, demain éternel.* »

En même temps, Arthur Teboul publie chez Seghers *Que savions-nous faire de nos mains ?* Ce sont les paroles des quatre albums du groupe. Le titre du livre est extrait de la chanson *Monde nouveau* sur l'album précédent. Après *Le Déversoir* paru chez le même éditeur, recueil de poèmes minute, concept innovant d'écriture, Arthur Teboul confirme ses qualités littéraires et romantiques. Poésie de Feu ! Chatterton nous rapproche des grands auteurs-interprètes de la chanson française Brassens, Brel, Barbara entre autres. ■ D. J. HELLER.

► **Labyrinthe, album de Feu ! Chatterton, éditions Virgin Records, septembre 2025.**

Les expositions

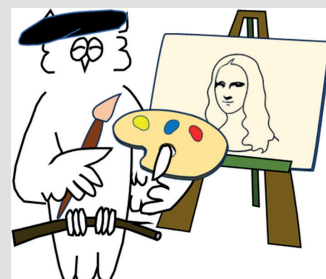
■ **Château de Versailles.** – *Des alliés amérindiens à la cour de Louis XV.* Cette exposition offre une occasion rare de découvrir l'histoire et la vie des nations amérindiennes de la vallée du Mississippi au XVIII^e siècle, leurs liens avec la France, l'extraordinaire traversée de l'Atlantique de leurs chefs, et la rencontre, en 1725, de ces derniers avec Louis XV, la cour et la capitale. **Jusqu'au 3 mai 2026.**

■ **Maisons-Laffitte.** – *Le comte d'Artois, prince et mécène.* Au château de Maisons, l'exposition, en partenariat public avec l'établissement du château de Versailles, se propose d'évoquer la jeunesse du comte d'Artois, futur Charles X, de sa naissance à son départ en exil en 1789. Les facettes les plus importantes du personnage sont abordées au travers de plus de 120 œuvres et documents. **Jusqu'au 2 mars 2026.**

■ **Chantilly.** – *De Monaco à Chantilly, une princesse des Lumières en quête de liberté.* Le musée Condé explore le parcours et le rôle de mécène d'une figure féminine méconnue : Marie-Catherine Brignole-Sale, princesse de Monaco puis de Condé (1737-1813). Grâce à un partenariat noué avec le palais princier de Monaco, une exposition dévoile la vie romanesque et artistique d'une figure hors du commun, entre siècle des Lumières et Révolution. **Jusqu'au 4 janvier 2026.**

■ **Paris, Grand Palais.** – *Le trésor retrouvé du Roi-Soleil.* En 1668, Louis XIV confie à Charles Le Brun la création de 92 tapis, tissés à la Manufacture de la Savonnerie, destinés à orner le sol de la Grande Galerie du Louvre. Jamais installés dans le palais, ces trésors traversèrent les siècles au gré des révolutions. Aujourd'hui, 41 tapis d'origine subsistent dans les collections des Manufactures nationales, dont 33 sont complets. Ils sont réunis pour la première fois dans la nef du Grand Palais. **Du 1^{er} au 8 février 2026.**

ALAIN SOLARI.



Le roi Frederik X de Danemark, en uniforme d'amiral de la marine danoise.



D.R.

Monarchie royale et armée

Le roi, chef de l'État, frère d'armes

par Denis Cribier.

Parmi les présidents des III^e, IV^e et V^e Républiques, soit 24 chefs d'État au total, seuls cinq présidents ont été gradés de l'armée, pour avoir servi dans ses rangs : Patrice de Mac Mahon (III^e République), René Coty (IV^e République), Charles de Gaulle, François Mitterrand et Jacques Chirac (V^e République).

Chef des armées – à titre symbolique et honorifique, ou pour y exercer un rôle actif –, le chef de l'État, dispose d'un atout pour mobiliser les forces militaires et les représenter, en temps de crise comme en temps de paix. Mais il ne lui suffit pas d'affirmer « *le chef, c'est moi* », ainsi que le fit le président Macron après le départ fracassant, en 2017, du général Pierre de Villiers, si ce chef de l'État apparaît comme étranger à une institution avec laquelle il est censé entretenir un lien privilégié.

Or s'il y a bien un domaine au service de l'État, et ce n'est pas le seul, où la monarchie royale parlementaire se distingue de la monarchie républicaine, c'est précisément la formation et l'intégration du futur souverain, ou de la future souveraine, aux corps de l'armée.

Le roi ou la reine, chef de l'État, frère d'armes issu de l'armée. – Chef des armées, le roi ou la reine n'est pas un commandant civil détenant un mandat éphémère du peuple pour lui obéir, c'est avant tout le garant historique de notre souveraineté, de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, qui plus est, frère d'armes, issu de l'armée. Au service du peuple et de la défense de l'État, le roi ou la reine occupe une position au sein de l'armée qui leur permet d'être écouté(e)

et entendu(e), mais aussi d'écouter, d'entendre et, mieux encore, de comprendre les réalités du terrain.

Actuellement, tous les souverains d'Europe ont servi dans l'armée de leur pays. Ils en connaissent la réalité et bénéficient de ce fait d'une réelle autorité au sein de l'institution militaire.

Quels exemples historiques plus pertinents que ceux :

- du roi George VI d'Angleterre, consulté dans les *Emergency Powers Acts* de 1939 ; sa ferme opposition à la volonté de Churchill de vouloir accompagner les troupes lors du débarquement, le qualifiant de *selfish* (égoïste) dans une lettre de protestation ; son fameux discours du 3 septembre 1939 annonçant l'entrée en guerre du Royaume-Uni contre l'Allemagne nazie et appelant à l'unité nationale, à la fermeté et à la confiance dans une juste cause dont la cinématographie s'est emparée en 2010 dans le film *The King's Speech* (Le Discours d'un roi), réalisé par Tom Hooper ;

- du roi Haakon VII de Norvège, refusant de capituler face à l'Allemagne, exilé à Londres et prenant la tête de la résistance ;

- des membres de la famille royale britannique servant au sein de l'armée : la reine Elizabeth II engagée pendant la guerre dans l'Auxiliary Territorial Service (ATS), le prince Andrew dans la guerre des Malouines en 1982, le prince Harry à deux reprises dans la guerre en Afghanistan (2007-2008 et 2012-2013), le prince William en missions de secours au Pays de Galles de 2010 à 2013 ;

- du roi Juan Carlos d'Espagne, intervenant à la télévision, en uniforme militaire, en pleine nuit, le 23 février 1981, pour mettre un terme à la tentative de coup d'État du lieutenant-colonel Antonio Tejero, menaçant la jeune démocratie espagnole aux Cortes (parlement), après avoir appelé un par un les chefs militaires des différentes régions (qu'il connaissait personnellement) et leur avoir ordonné de rester loyaux envers la Couronne.

Les monarques européens et leurs successeurs, en formation et en service au sein de l'armée. – Actuellement, tous les rois européens ont servi dans l'armée de leur pays :

- Charles III, roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, lieutenant de la Royal Navy, pilote de la Royal Air Force ; honorifiquement, amiral de la Royal Navy, maréchal de la RAF, maréchal de camp de la British Army ; constitutionnellement, commandant en chef des forces armées britanniques (*commander-in-chief*) ;

- Felipe VI, roi d'Espagne, lieutenant (terre), enseigne de vaisseau (marine), lieutenant (air) ; honorifiquement, capitaine général des trois armées ; constitutionnellement, chef des armées ;

- Willem-Alexander, roi des Pays-Bas, capitaine de frégate de réserve ; honorifiquement, amiral de la Marine royale

néerlandaise, général des armées de Terre et de l'Air; constitutionnellement, commandant en chef des forces armées;

- Philippe 1^{er}, roi des Belges, officier pilote de chasse; honorifiquement, général (terre, air) et amiral de la flotte; constitutionnellement, chef suprême des forces armées;

- Harald V, roi de Norvège, officier naval; honorifiquement, général (terre, air) et amiral de la flotte; constitutionnellement, chef des armées en tant que chef du pouvoir exécutif;

- Frédéric X, roi du Danemark, lieutenant de vaisseau, capitaine dans l'armée de l'air et de terre; honorifiquement, général (terre, air) et amiral de la flotte; constitutionnellement, commandant en chef des forces armées;

- Carl XVI Gustaf, roi de Suède, officier de réserve terre et naval; honorifiquement, général, amiral de la flotte; symboliquement, commandant en chef des armées.

Il en va de même pour de petits États (hormis le Liechtenstein qui n'a plus d'armée et Monaco dont le prince Albert II ne dispose que d'une garde personnelle: les carabiniers), tel le grand-duché de Luxembourg: le grand-duc Guillaume, constitutionnellement chef des forces armées luxembourgeoises, a suivi une formation d'officier à Sandhurst (Royaume-Uni) et est honorifiquement général de l'armée luxembourgeoise.

Actuellement, trois futures reines ont suivi une formation militaire au sein des armées de leur pays respectif, en vue de leur futur rôle de cheffes des armées: la princesse Leonor d'Espagne, la princesse Elisabeth de Belgique et la princesse Amalia des Pays-Bas.

La Maison de France, une famille de militaires. – En France, Mgr le comte de Paris, chef de la famille royale, aime à rappeler « *Nous sommes une famille de militaires* », citant tout à la fois le duc d'Aumale, ses deux ancêtres, le prince Henri d'Orléans, son père, et le duc de Chartres, tous deux décorés de la Légion d'honneur, sa sœur la princesse Marie, marraine du 7^e bataillon de chasseurs alpins (régiment auquel appartenait également le prince François d'Orléans, mort pour la France en 1960), son frère le prince Eudes d'Orléans, responsable d'un régiment lié à l'instruction et aux ressources humaines. Et pour ce qui le concerne, après avoir effectué ses classes à l'École de cavalerie de Saumur, le comte de Paris a accompli son service militaire au 7^e régiment des chasseurs à Arras pour en sortir colonel de réserve de l'Armée française. Il est également parain du 4^e régiment de chasseurs de Gap.

L'histoire montre qu'avoir un chef de l'État, frère d'armes, peut être très utile en temps de guerre, comme en temps de paix. Les monarchies européennes nous en font la démonstration. ■

In memoriam

Luc de Goustine

Ma rencontre avec Luc, je la dois à Marcel Jullian, l'ancien patron de la deuxième chaîne qui avait fondé près de la Seine une petite maison d'édition. Notre ami venait de publier les Mémoires du comte de Paris mais aussi l'étrange petit livre d'un auteur inconnu dans nos milieux. *Le Printemps, la commune et le roi* me parut étrange parce que ce royalisme mêlé de souvenirs de Mai 1968 se disait dans le langage, pour moi inconnu, de l'ésotérisme chrétien.

Il s'agissait plus d'un « traditionisme » que d'un traditionalisme car Luc décida rapidement de rejoindre la NAR et d'y prendre une participation de plus en plus active. C'est lui qui m'accompagna sur les routes enneigées de Corrèze en 1980 à la recherche d'introuvables signatures. Il fut ensuite de toutes nos campagnes et de tous nos combats, nous apportant sa connaissance et ses amitiés de l'autre Europe, celle qui était encore sous la domination soviétique. C'est grâce à lui que nous avons fait la connaissance de Martin Hybler, l'une des figures de la dissidence tchèque, qui venait d'être expulsé de son pays.

Élu membre de notre conseil national puis au comité directeur, Luc a participé très activement à notre réflexion et à la rédaction de nombreuses motions pour nos congrès, sur les institutions, la décentralisation et l'Europe confédérale. Ces activités parmi nous, à Paris et en Corrèze, ne freinaient pas son travail d'écrivain, passionné par les troubadours, qui s'était inscrit à l'École des hautes études pour une thèse sur la Grande Peur en Limousin. Cette thèse est devenue un livre, présenté aux Mercredis de la NAR, que j'ai offert l'an dernier à Jean-Clément

Martin lorsque nous l'avons accueilli pour sa *Grande Peur de juillet 1789*.

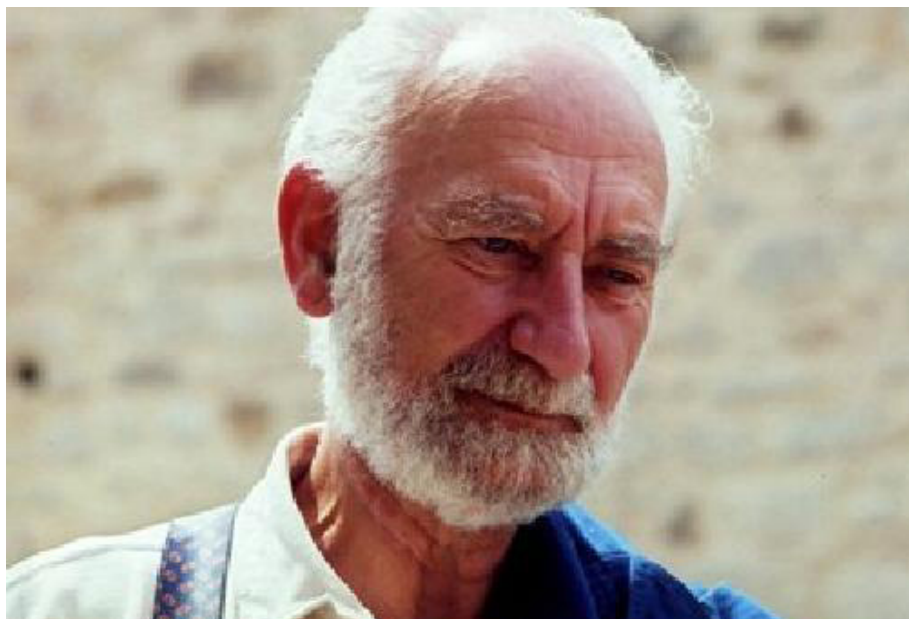
Lorsque nous avons décidé d'affronter directement Philippe de Villiers, c'est Luc que nous avons choisi pour mener la campagne de la NAR aux élections législatives de 1993. Il fallait un homme inscrit dans la tradition pour dénoncer l'imposture traditionaliste, d'abord par un livre puis en Vendée même. Ce fut la campagne la plus inventive et la plus drôle de toutes celles auxquelles j'ai participé. Philippe de Villiers, qui n'avait pas daigné répondre à nos interpellations et défis, fut élu sans difficulté mais il serait bon de reprendre le livre de Luc à l'heure où les médias d'extrême droite portent au pinacle son vieil adversaire.

En désaccord avec notre conception de la politique sanitaire lors de la pandémie, Luc avait pris ses distances mais nous souhaitions dépasser cette querelle, mineure au regard de tout ce que nous avions en commun. La maladie a été plus rapide mais les collections de *Royaliste* et de *Cité* portent le témoignage de tout ce que nous a apporté ce serviteur fervent et discret de trois princes de la maison de France. ■

BERTRAND RENOUVIN.

Brèves royales

■ **5 décembre. Vienne.** – Création par le ministre autrichien de la Culture, d'une commission d'enquête, présidée par le président du parquet financier, sur la propriété des bijoux de la famille Habsbourg déposés dans un coffre au Canada depuis la fin de l'Empire (1918). La révélation de cette découverte avait été faite à la télévision autrichienne le 10 novembre par le chef de maison, Karl de Habsbourg-Lorraine, qui fêtera ses 65 ans le 11 janvier prochain.



■ **14 décembre. Belgrade.** – Assemblée de l'Association du royaume de Serbie autour du prince héritier Alexander, 80 ans, et de son fils Filip, qui aura 44 ans le 15 janvier prochain. Les deux hommes voient dans la monarchie parlementaire constitutionnelle une issue pour la crise politique actuelle en Serbie.

■ **19 décembre. Neustrelitz.** – Communiqué du grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, Georg-Borwin, 69 ans, désignant son second fils, Karl-Mikhael, 31 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 comme son « représentant » (*deputy*) et, « en cas de décès, incapacité ou démission, seul investi des droits, devoirs et pouvoirs relatifs au droit de famille de la maison grand-ducale ». Un communiqué précédent, daté du 16 décembre, lui conférant le titre d'héritier en lieu et place de son frère aîné, Georg-Alexander, 34 ans, a été rapporté. Ce dernier, qui vit aux Pays-Bas, a un fils, futur prince héritier, né le 23 septembre 2023, baptisé à La Haye le 13 avril 2024.

La branche des Mecklembourg-Strelitz a hérité en 2001, par voie d'adoption, du grand-duché jumeau (fractionné en 1701) du Mecklembourg-Schwerin, dont la branche était éteinte. Si la première est illustrée par la reine Louise de Prusse et la reine Charlotte, épouse du roi George III d'Angleterre et mère du roi George IV, la seconde est associée aux grandes dynasties européennes, avec la mère du roi du Danemark Christian X, celle du Kronprinz Frédéric-Guillaume, le père de la reine Wilhelmine des Pays-Bas et grand-père de la reine Juliana, mais à la génération précédente, elle a surtout donné naissance à celle qui aurait pu devenir la reine des Français, Hélène de Mecklembourg-Schwerin (1814-1858), épouse du fils aîné du roi Louis-Philippe, Ferdinand duc d'Orléans, décédé accidentellement en 1842. Ce fut elle qui le 24 février 1848 vint présenter ses deux fils à la Chambre des députés. Par son second fils, Robert, duc de Guise, elle est l'arrière-arrière-arrière-grand-mère du prince Jean, présent comte de Paris. Elle est enterrée à Dreux au côté de son époux.



La duchesse d'Orléans, née Hélène de Mecklembourg-Schwerin et son fils, Philippe, futur comte de Paris (1839).

La petite histoire lui attribue l'introduction du sapin de Noël dans les maisons « bourgeoises ».

La succession par le grand-duc Georg-Borwin pourrait être contestée par Georg-Friedrich de Hohenzollern auquel elle reviendrait en cas d'extinction de la lignée, en vertu d'une convention datant de 1442. En effet, la descendance actuelle n'est plus directe depuis 1996 et provient en partie d'un mariage morganatique russe à l'époque tsariste. Alors que les Schwerin et les Strelitz, comme les Hohenzollern, sont luthériens (la belle-fille de Louis-Philippe l'était restée jusqu'à sa mort), la branche dont descend l'actuel grand-duc (fils d'une archiduchesse Habsbourg de la branche hongroise) est catholique.

MARIE-JO YORK.

La Maison de France

Le 17 décembre, le comte de Paris a publié le communiqué suivant :

Après la folle décision de l'État de continuer les abattages systématiques des troupeaux en cas de détection de dermatose bovine, c'est l'affaire du Mercosur qui mobilise nos agriculteurs.

Cette dernière illustre parfaitement la perte d'influence de la France au sein de l'Union. Surtout, elle met en relief le déclin de notre souveraineté, notamment alimentaire, et la mise à mal du modèle agricole français, en particulier les exploitations

familiales et la production de qualité, avec les conséquences inévitables en terme de santé publique. Pouvons-nous espérer de nos représentants qu'ils défendent nos intérêts ? La France, sur ce sujet, oserait-elle la politique de la chaise vide qui pourrait aboutir, sur la question agricole, à une sorte de compromis de Luxembourg ? Défendons notre agriculture et ceux qui s'y dévouent.

Nouvelle Action royaliste

Le samedi 21 décembre, une délégation de la NAR a déposé des fleurs sur la tombe du résistant royaliste Fernand Bonnier de la Chapelle exécuté le 24 décembre 1942, à la suite d'un procès expéditif, deux jours après l'exécution de l'amiral Darlan qui entendait maintenir et incarner la continuité du régime de Vichy en Algérie et au Maroc après le débarquement anglo-américain.

Les Mercredis de la NAR

■ **Mercredi 14 janvier : Conférence de Baptiste-Roger Lacan sur l'Histoire de l'extrême droite.**

■ **Mercredi 21 janvier : Conférence de Laurence Debray, sur les Mémoires du roi Juan Carlos.**

Yolande de Prunelé

Figure majeure de la fondation puis de l'histoire de la NAR, Yolande de Prunelé a rendu son âme à Dieu le 22 décembre dans sa 99^e année. Ses obsèques ont eu lieu le 26 décembre à Campénéac (Morbihan). Nous avons une immense peine, à la mesure de l'immense reconnaissance que nous devons à cette amie de tous les instants.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : Bertrand Renouvin

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction administration :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Téléphone : 01 71 06 32 91

lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Imprimé par RPS REPRO

Siret : 419 745 484 00024

Dépôt légal à publication - CPPAP n° 0425 D 84



D.R.

Par François Gerlotto

Agriculture, écologie : même combat !

Noël, fête de la paix, de la joie, et des cadeaux pour les enfants. Mais pour les agriculteurs, devant les nouvelles du moment, côté cadeaux, c'est plutôt *Le père Noël est une ordure*. Mercosur, dermatose nodulaire contagieuse, crises agricoles, tout cela en subissant les conséquences aggravantes du changement climatique : la hotte est pleine ! Deux questions viennent immédiatement à l'esprit : comment en est-on arrivé là ? Comment en sortir ?

La crise agricole généralisée qui secoue notre pays peut être traitée d'un point de vue économique (voir page 3). Mais il est aussi possible de la voir comme le symptôme sans équivoque d'une crise bien plus profonde, et de l'incapacité totale de notre système politico-économique à y répondre. C'est qu'il y a dans cette crise deux échelles de temps qui s'entrechoquent. Le long terme : tout le monde reconnaît maintenant l'existence d'une crise climatique grave, qui se manifeste par le réchauffement global, mais aussi par l'effondrement de la biodiversité, l'apparition de pandémies catastrophiques, des pollutions diverses, parfois complètement invisibles, des destructions de l'environnement qui mènent à des déplacements de population, une baisse des rendements agricoles, etc. Et le court terme, qui touche fortement les agriculteurs de notre pays, qui doivent travailler de plus en plus pour des revenus qui fondent comme neige au soleil, face à un environnement qui devient agressif et des conditions de travail de plus en plus épuisantes. Si garantir des conditions de vie normales à court terme est la priorité pour les gouvernements, combiner ces deux échelles de temps est indispensable, et possible. Mais cela exige de définir et de maintenir un cap malgré tous les courants contraires, de mettre en place des choix politiques fondés sur des objectifs lointains, tout en maintenant « en même temps » des conditions économiques et humaines satisfaisantes au jour le jour. Or cette politique nécessaire est le contraire exact de ce qui se passe à l'heure actuelle. Pire encore, les politiques appliquées en ce moment ne tiennent plus compte ni des agriculteurs ni de l'environnement. Les autorités françaises (et européennes), conscientes de la difficulté de la tâche, semblent avoir démissionné : il est tellement plus facile de ne se soucier que de bénéfices financiers immédiats.

En effet, la Commission européenne se prépare à signer le traité dit du Mercosur et négocie avec l'Inde un traité similaire. Nous savons tous, et notamment les plus hautes autorités des États et de l'UE, que ce traité aggravera à la fois les problèmes de notre

agriculture et ceux de notre environnement, à quelque échelle que l'on puisse le considérer. Rien, absolument rien ne justifie sa signature, puisqu'il va immédiatement concurrencer notre agriculture, si ce n'est la satisfaction des intérêts de grands groupes privés, souvent même étrangers à l'UE. Et pour cela, l'Europe avale son chapeau et renie toutes les règles écologiques qu'elle-même avait établies : retour sur l'interdiction des véhicules thermiques à partir de 2035, retour sur l'interdiction des épandages de molécules nocives, etc. Le chapeau une fois avalé, que nous promet le Mercosur ? L'arrivée massive d'une agriculture industrielle destructrice de l'environnement ; des produits gavés de molécules pathogènes (pesticides, engrais, herbicides, PFAS, etc.) et cultivés sur des terres dérobées aux forêts tropicales du bassin amazonien ; des « empreintes carbone » considérables (transports, conservation, emballages...) ; et des conditions de travail sur place inacceptables. En échange : des prix défiant toute concurrence, des produits disponibles hors saison... et c'est tout. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Est-il indispensable de laisser pénétrer dans l'UE (qui était supposée protéger ses ressortissants de toute concurrence déloyale) des produits dont le seul attrait est un prix que ne peuvent concurrencer les produits européens ? Ce qui mène à la question suivante : doit-on conserver des systèmes politiques qui nous imposent ces choix délétères ?

La maîtrise de l'évolution de notre environnement à long terme nous a échappé, puisque nous n'avons pas su ou pas pu – ou pas voulu – agir à temps pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nous sommes en principe toujours maîtres de celle de notre société, qui n'est dépendante que de la volonté humaine : rien n'empêche la France de protéger ses agriculteurs ni de les faire passer sans dommage de l'agro-industrie à l'agroécologie. Rien, sauf des intérêts financiers privés dont certains gros syndicats agricoles sont les représentants, qui font tout pour bloquer cette évolution pourtant vitale. Alors, puisque nous sommes en période de vœux du nouvel an, formulons celui-ci : que les actions des agriculteurs ouvrent les yeux de nos gouvernements et leur fassent comprendre qu'ils ont dans les mains les moyens, les capacités et les instruments pour combiner l'amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs, le soutien de l'agriculture et son évolution vers une agroécologie adaptée à un environnement plus fragile et instable, en réduisant l'impact de ses actions pour limiter les dégâts que nous avons commencé à causer. Tout est possible : c'est une affaire de volonté et de choix. ■

Sommaire

Pages 2 à 4 : La Politique

L'Union à hue et à dia ! – L'épidémie bovine. – Sur le mur de Jean Chouan. – Le radicalisme (2). – La politique au crible.

Pages 5 et 6 : La Nation française

Départements : l'étau budgétaire se resserre. – La liquidation de Brandt. – Une batterie de projets. – La Quinzaine en France.

Pages 7 à 9 : Les Chemins du monde

Géopolitique des antisémitismes. – Le Chili dans l'escarcelle de la droite. – Bart, ce héros. – Les Faits marquants.



Pages 10 et 11 : Synthèse

Le monde selon Trump.

Pages 12 à 14 : Les Idées et les Livres

Anne d'Autriche. – Plongée chez Mélenchon. – Le Floch, le retour. – L'ombre de Dostoïevski.

Pages 15 et 16 : Les Lettres et les Formes

L'exposition Sargent au musée d'Orsay. – Vauban à Saint-Malo. – Feu ! Chatterton. – Les expositions.

Pages 17 à 19 : La Voie royale

Le roi, chef de l'État, frère d'armes. – Luc de Goustine. – Brèves royales. – Les Mercredis de la NAR.

Page 20 : Éditorial

Agriculture, écologie : même combat !